

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

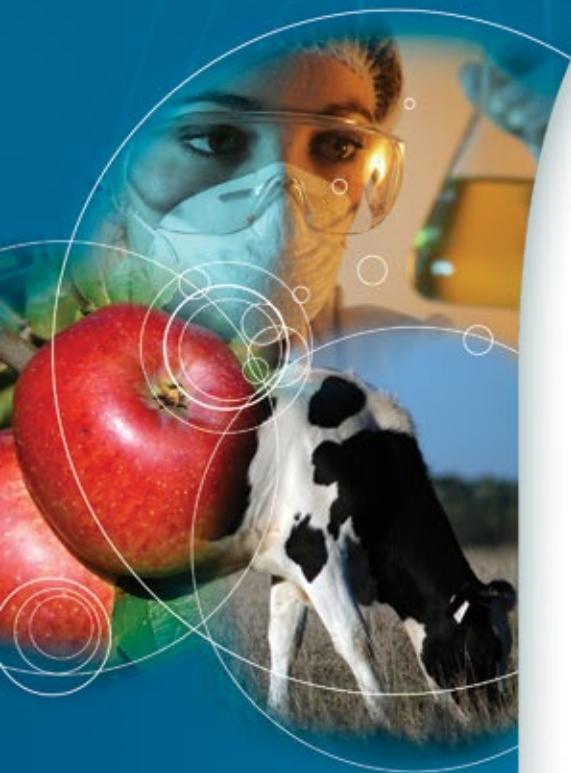
www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2015

Montréal



Équipe de rédaction :

Suzanne Asselin	Hugo Johnston-Laberge
Marianne Bernier	Stéphane Ladouceur
Anne Binette Charbonneau	Christine Lessard
Sophie Brehain	Louis Madore
Stéphane Crespo	Guillaume Marchand
Marc-André Demers	Marie-Hélène Provençal
Gaétane Dubé	Mario Ringuette
Jane-Hélène Gagnon	Stéphanie Uhde

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2015** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Amanda Rohde / Henk Badenhorst / Yuriy Poznukhov, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2015

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2015

Table des matières

Territoire et environnement	3
Aires protégées	3
Compte des terres	4
Démographie	8
Conditions de vie	11
Mesure du faible revenu	11
Revenu médian des familles	12
Marché du travail	14
Région administrative	14
MRC	16
Comptes économiques	18
Produit intérieur brut	18
Revenu disponible par habitant	21
Permis de bâtir	24
Mines	27
Secteur manufacturier	30
Santé	33
Éducation	34
Taux de diplomation aux études collégiales	34
Nombre de diplômés au baccalauréat	36
Science, technologie et innovation	39
Culture et communications	42
Concepts et définitions	44

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire et environnement

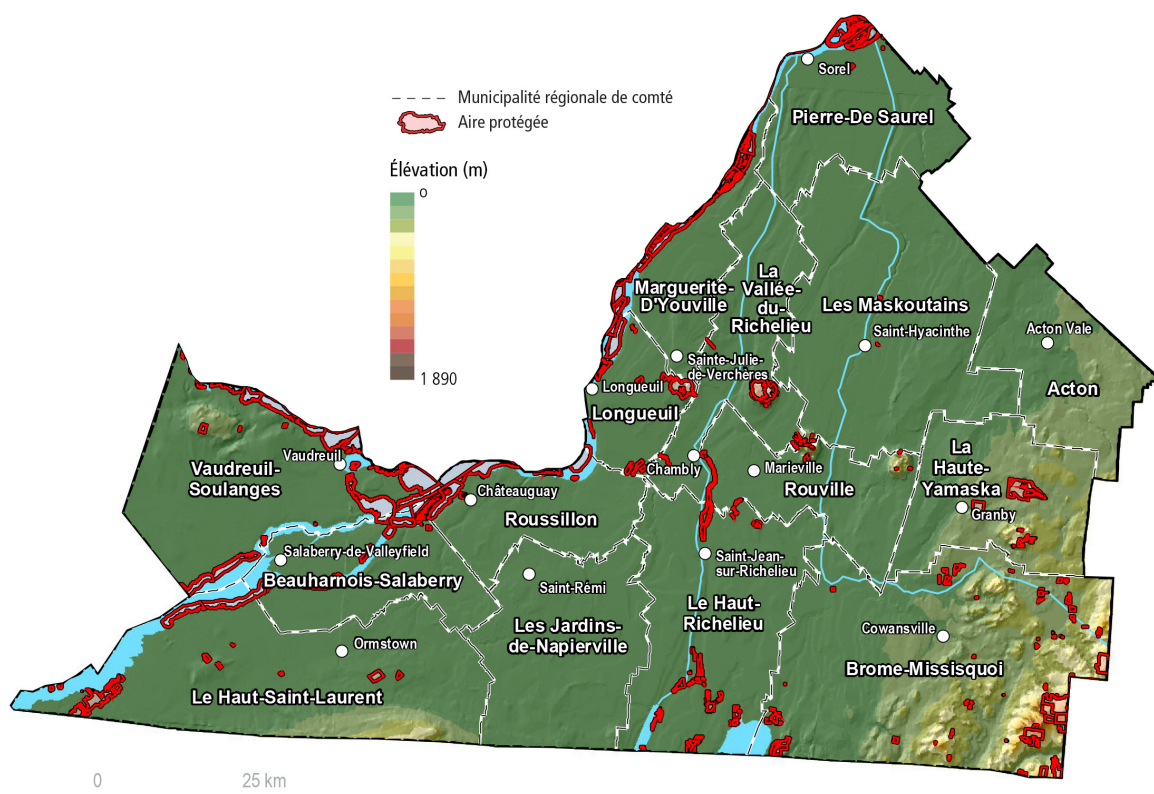
La région de la Montérégie couvre une superficie en terre ferme de 11 111 km². Elle est composée de quinze municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Brome-Missisquoi, La Haute-Yamaska, Acton, Pierre-De Saurel, Les Maskoutains, Rouville, Le Haut-Richelieu, La Vallée-du-Richelieu, Longueuil, Marguerite-D'Youville, Roussillon, Les Jardins-de-Napierville, Le Haut-Saint-Laurent, Beauharnois-Salaberry et Vaudreuil-Soulanges, et regroupe 179 municipalités.

1.1 Aires protégées²

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable de l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec le Service des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2015, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 323 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 152 776 km², ce qui représente 9,16 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de la Montérégie se trouvent, en totalité ou en partie, 213 aires protégées. Elles couvrent 443 km², soit 3,7 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de la Montérégie est constituée de 65 habitats fauniques couvrant 270 km², dont plusieurs sites en aires de concentration d'oiseaux aquatiques (265 km²). Par rapport à 2014, le nombre et la superficie des aires protégées ont augmenté, notamment par l'ajout de 12 nouvelles réserves naturelles reconnues, pour une superficie supplémentaire de 4,5 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

1.2 Compte des terres

par Stéphanie Uhde et Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section présente des données issues du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'Institut de la statistique du Québec, dont le rapport sera diffusé en 2016¹. Les comptes des terres estiment la superficie des terres par type de couverture terrestre (p. ex., surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides, forêts) et la superficie où se produisent les changements de couverture terrestre au cours d'une période de référence. Les données relatives à la région de la Montérégie analysées dans cette section n'abordent pas les transformations de la couverture terrestre comme le feront les données complètes des comptes des terres, lorsqu'elles seront disponibles. Elles visent à fournir une description de l'état du territoire de la région, tel un instantané pris à la fin de la période de référence.

Les comptes des terres sont une composante du Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (Cadre central du SCEE). Le SCEE, ou comptes de l'environnement, forme un cadre statistique complet, détaillé et cohérent pour la mesure du capital naturel². Il élargit le domaine de mesure du Système de comptabilité nationale (SCN) pour améliorer la connaissance de la dégradation du capital naturel et des interactions entre l'économie et l'environnement.

Aperçu du cadre méthodologique et précautions dans l'interprétation des données

Le cadre méthodologique des comptes des terres du Québec méridional a été élaboré sur la base d'une première proposition méthodologique testée lors de la réalisation d'un projet pilote pour la région administrative de Chaudière-Appalaches³. La méthodologie est en cours de révision afin d'obtenir les meilleures estimations possible des changements de couverture terrestre à partir des données de l'inventaire écoforestier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est mesuré par la superficie en hectares des terres par type de couverture terrestre. Les comptes des terres du Québec méridional sont fondés sur un système d'information géographique (SIG) à partir des données des 3^e et 4^e inventaires écoforestiers. Dans cette section, seules les données relatives à la fin de la période de référence, soit celles du 4^e inventaire, sont présentées.

Parce qu'elles couvrent tout le territoire du Québec méridional et qu'elles sont précises spatialement, ces données sont les meilleures disponibles pour constituer les comptes des terres du Québec méridional. Le cadre méthodologique des comptes des terres se base sur le respect des standards du SCEE, ainsi que sur les bonnes pratiques en matière de géomatique.

Limites géographiques du territoire d'étude et découpage administratif

Les limites géographiques du territoire d'étude sont définies au nord par la couverture géographique du 4^e inventaire écoforestier, lorsqu'il sera achevé, dont la limite correspond approximativement au 51^e parallèle, et à l'ouest, au sud et à l'est par le Système sur les découpages administratifs (SDA) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN). Les limites géographiques comprennent l'aire totale du territoire d'étude, qui équivaut au stock total de terres du Québec méridional. Les régions administratives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du

1. UHDE et KEITH (à paraître).

2. *System of Environmental-Economic Accounting (SEEA) – Central Framework*. Pour de l'information en français au sujet des comptes de l'environnement, voir la version française du Cadre central, ainsi que UHDE et autres (2010).

3. UHDE et LEBLANC (2014).

Nord-du-Québec ne sont que partiellement couvertes par le territoire d'étude. Dans le cas de la Montérégie, la région a été couverte à 99,6 %. Le fleuve Saint-Laurent et le golfe du Saint-Laurent, qui sont considérés comme des eaux intérieures, font partie de l'aire totale du territoire et sont comptabilisés dans le stock de terres.

Années de référence

L'année de référence est déterminée par l'année des photos aériennes utilisées pour la réalisation du 4^e inventaire écoforestier. Puisque l'inventaire écoforestier est effectué secteur par secteur sur plus d'une décennie, l'année de référence varie par secteur. De plus, les limites des secteurs (ou unités d'aménagement) ne correspondent pas au découpage administratif. Chaque région administrative comprend des prises de vue qui s'échelonnent sur plusieurs années. Pour chaque région, l'année de référence est la médiane des années de prise de vue représentées à l'intérieur de la région, pondérée selon la part de couverture de ces prises de vue à l'intérieur de la région. La médiane pondérée permet d'obtenir l'année la plus représentative des prises de vue par région. L'année de référence varie de 2002 à 2013 selon la région administrative. Pour la région de la Montérégie, l'année de référence est 2009.

Classification de la couverture terrestre

La classification simplifiée de la couverture terrestre du Québec, qui découle de la classification complète de la couverture terrestre du Québec adaptée par l'ISQ à partir de la classification standard du SCEE⁴, sert à traduire l'information des données écoforestières en un nombre réduit de classes de couverture. La définition des classes de couverture terrestre est fournie à la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Pour plus de précision sur la couverture des régions du Québec, veuillez consulter l'édition 2015 du [Panorama des régions](#) (p. 27 à 31).

Selon les données du 4^e inventaire écoforestier, effectué en 2009 dans le cas de la Montérégie, et la classification simplifiée de la couverture terrestre, 27,3 % du territoire de la région montréalaise est constitué par des forêts à couvert fermé, incluant principalement des forêts de feuillus et, dans une moindre mesure, des forêts mixtes et des forêts de conifères (tableau 1.2.1 et carte 1.2.1).

Les milieux humides couvrent 3,9 % du territoire de Chaudière-Appalaches, dont 3,0 % de type boisé et 0,9 % de type herbacé ou arbustif.

En ce qui a trait aux terres agricoles, elles représentent 53,9 % de la superficie de la région, ce qui la classe en tête de toutes les régions du Québec pour ce qui est de la part occupée par cette catégorie de couverture. La région se positionne aussi première sur le plan de la superficie avec 636 625 ha en terres agricoles.

Selon les estimations, les surfaces artificielles, correspondant notamment aux zones urbanisées et industrielles⁵, comptent pour 8,6 % du territoire de la région montréalaise. À ce chapitre, elle occupe le troisième rang, loin derrière les régions de Montréal et de Laval.

Enfin, dans la Montérégie, 6,1 % du territoire est occupé par des plans et des cours d'eau dont les principales composantes sont le fleuve Saint-Laurent et ses lacs fluviaux : les lacs Saint-Louis et Saint-François.

4. UHDE et LEBLANC, 2014, p. 30-32.

5. Pour des précisions sur la définition des classes, voir la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin, ainsi que UHDE et LEBLANC (2010).

Tableau 1.2.1

Superficie des terres par classe de couverture terrestre, Montérégie 2009, et ensemble du Québec méridional, 2002-2013

	Montérégie (2009)		Ensemble du Québec méridional (2002-2013)	
	ha	%	ha	%
Surfaces artificielles	102 031	8,6	681 930	1,2
Terres agricoles	636 625	53,9	2 516 616	4,5
Milieux humides boisés	35 646	3,0	3 174 298	5,7
Milieux humides herbacés ou arbustifs	10 993	0,9	3 135 063	5,6
Plans et cours d'eau intérieure	72 283	6,1	14 320 051	25,6
Forêts de conifères à couvert fermé	18 914	1,6	13 957 424	24,9
Forêts de feuillus à couvert fermé	233 921	19,8	5 991 789	10,7
Forêts mixtes à couvert fermé	69 982	5,9	11 957 206	21,3
Forêts à couvert ouvert	356	0,0	307 457	0,5
Total ¹	1 180 750	100,0	56 041 817	100,0

1. La superficie totale peut diverger de celle qui est présentée dans la section [Coup d'œil](#), à la fin de ce bulletin, à cause de la méthodologie spécifique aux comptes des terres.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

Ce survol de la couverture terrestre des régions du Québec méridional et, plus spécifiquement, de la Montérégie donne un avant-goût du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'ISQ⁶. En plus de fournir une description détaillée de la couverture terrestre dans les régions à la fin de la période de référence, ce rapport procurera des données qui jetteront un éclairage inédit sur les changements environnementaux qui s'y produisent.

Références

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (février 2015). *Cartes et données écoforestières*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (janvier 2014). *Système sur les découpages administratifs*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (2010-2013). *Mosaïque d'images satellites RapidEye*.

UHDE, Stéphanie, et Maxime KEITH (à paraître). *Comptes des terres du Québec méridional*, Institut de la statistique du Québec.

UHDE, Stéphanie, et Hugo LEBLANC (2014). *Comptes des terres : région de Chaudière-Appalaches. Projet pilote* Institut de la statistique du Québec, 99 p.

UNITED NATIONS, EUROPEAN UNION, FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS, INTERNATIONAL MONETARY FUND, ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT et THE WORLD BANK (2014). *System of Environmental-Economic Accounting 2012 – Central Framework*, 346 p.

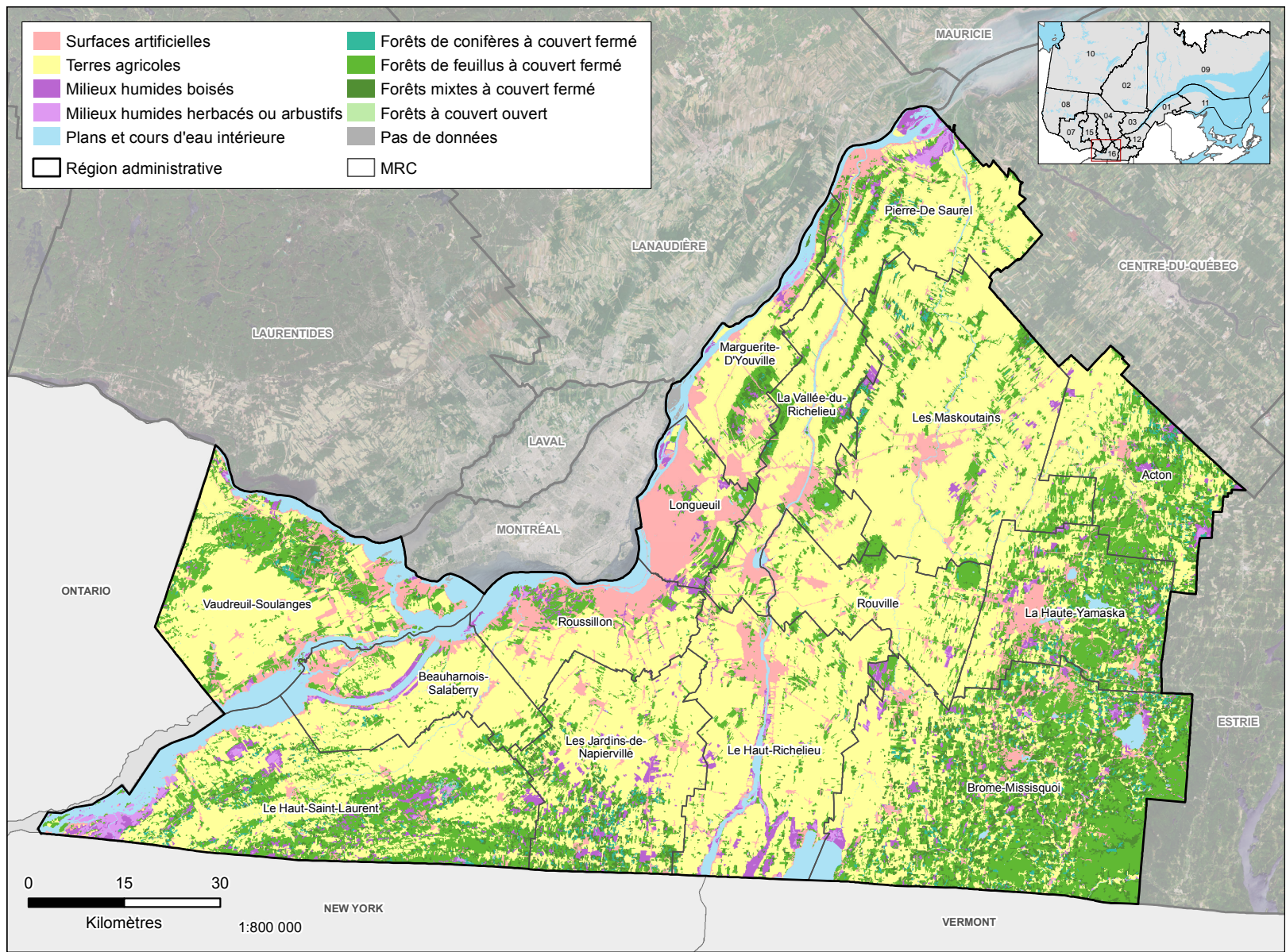
UHDE, Stéphanie, Guillaume MARCHAND, Sophie BREHAIN et Richard BARBEAU (2010). *Les comptes de l'environnement et l'approche par capitaux pour appuyer la mesure du développement durable au Québec*. Institut de la statistique du Québec, 52 p.

Informations complémentaires

Des explications détaillées et des données sur l'[environnement](#) sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

6. UHDE et KEITH (à paraître).

Carte 1.2.1
Couverture terrestre, selon le 4^e inventaire écoforestier, Montérégie (2009)



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Montérégie comptait 1 508 100 habitants au 1^{er} juillet 2014, soit 18,4 % de la population du Québec. Elle arrive au 2^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, après Montréal (24,2 %) et loin devant la Capitale-Nationale (8,9 %). À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, la Montérégie a vu son poids démographique s'accroître au cours des dernières années. En 2001, son poids était de 17,8 %.

En 2014, environ 28 % de la population montréalaise, soit 416 500 personnes, résident dans la MRC de Longueuil. Suivent les MRC de Roussillon, de Vaudreuil-Soulanges, de La Vallée-du-Richelieu et du Haut-Richelieu, qui comptent toutes plus de 110 000 habitants et dont le poids démographique varie entre 8 % et 12 %. À l'opposé, les MRC les moins peuplées sont Acton, Le Haut-Saint-Laurent, Les Jardins-de-Napierville et Rouville, qui comptent pour 1 % ou 2 % de la population régionale et dont l'effectif varie entre 15 000 et 37 000 personnes.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2001-2014

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2014 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2014 ^p	2001	2014 ^p
	n				pour 1 000			%	
Brome-Missisquoi	52 741	53 099	55 985	57 129	1,4	10,6	6,7	4,0	3,8
La Haute-Yamaska	75 064	80 180	85 839	87 495	13,2	13,6	6,4	5,7	5,8
Acton	15 457	15 414	15 486	15 435	- 0,6	0,9	- 1,1	1,2	1,0
Pierre-De Saurel	50 982	50 165	51 244	51 037	- 3,2	4,3	- 1,3	3,9	3,4
Les Maskoutains	80 487	81 403	85 012	86 148	2,3	8,7	4,4	6,1	5,7
Rouville	30 555	31 743	36 079	36 772	7,6	25,6	6,3	2,3	2,4
Le Haut-Richelieu	102 786	109 942	115 375	117 008	13,5	9,6	4,7	7,8	7,8
La Vallée-du-Richelieu	98 100	107 981	117 877	121 759	19,2	17,5	10,8	7,5	8,1
Longueuil	379 401	388 756	403 342	416 522	4,9	7,4	10,7	28,9	27,6
Marguerite-D'Youville	65 368	70 676	75 124	76 996	15,6	12,2	8,2	5,0	5,1
Roussillon	149 413	161 170	173 856	179 785	15,1	15,1	11,2	11,4	11,9
Les Jardins-de-Napierville	23 279	24 421	26 496	27 044	9,6	16,3	6,8	1,8	1,8
Le Haut-Saint-Laurent	24 926	25 026	24 486	24 539	0,8	- 4,4	0,7	1,9	1,6
Beauharnois-Salaberry	60 296	61 171	62 485	63 679	2,9	4,3	6,3	4,6	4,2
Vaudreuil-Soulanges	104 408	122 147	140 819	146 779	31,3	28,4	13,8	8,0	9,7
Montérégie	1 313 263	1 383 294	1 469 505	1 508 127	10,4	12,1	8,6	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 214 672	6,3	9,6	8,5	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la Montérégie a connu un taux d'accroissement annuel moyen de 8,6 pour mille entre 2011 et 2014, un taux similaire à celui de l'ensemble du Québec. Le rythme de croissance de la région s'est ralenti par rapport aux deux périodes précédentes. Entre 2006 et 2011, la population a crû en moyenne de 12,1 pour mille annuellement et de 10,4 pour mille entre 2001 et 2006. La Montérégie continue de croître plus faiblement que les autres régions adjacentes à Montréal (Laval, Lanaudière et les Laurentides), où les taux d'accroissement annuels moyens ont varié entre 10 et 12 pour mille au cours de la période 2011-2014.

Parmi les 15 MRC que compte la Montérégie, 13 ont vu leur population augmenter entre 2011 et 2014 selon les données provisoires. Dans quatre d'entre elles, les taux d'accroissement ont été supérieurs à la moyenne québécoise. Vaudreuil-Soulanges arrive encore en tête dans la région avec une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 13,8 pour mille. Roussillon, La Vallée-du-Richelieu et Longueuil font également bonne figure, avec une croissance annuelle moyenne supérieure à 10 pour mille (ou plus de 1 %). Six autres MRC affichent une croissance plus modérée, entre 6 et 8 pour mille. Soulignons que parmi ce groupe, la MRC de Rouville avait enregistré, au cours de la période 2006-2011, la deuxième croissance la plus rapide de la région (25,6 pour mille). Les populations du Haut-Richelieu (4,7 pour mille) et des Maskoutains (4,4 pour mille) se sont quant à elles accrues un peu plus modestement, alors que celle du Haut-Saint-Laurent (0,7 pour mille) n'a augmenté que très faiblement. Enfin, Pierre-De Saurel (- 1,3 pour mille) et Acton (- 1,1 pour mille) enregistrent une légère diminution de leur population. Ces deux MRC renouent avec les pertes après avoir enregistré une croissance respective de 4,3 pour mille et de 0,9 pour mille entre 2006 et 2011.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2014 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La structure par âge de la Montérégie présente des écarts mineurs avec la moyenne québécoise. En 2014, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 41,9 ans, comparativement à 41,8 ans pour l'ensemble du Québec. La part des jeunes de moins de 20 ans (22,2 %) y est légèrement plus élevée qu'à l'échelle québécoise (20,9 %), tandis que les 65 ans et plus (16,6 %) et les 20-64 ans (61,2 %), que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, sont au contraire un peu moins nombreux, toutes proportions gardées, qu'au Québec (17,1 % et 62,0 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Brome-Missisquoi	57 129	11 490	33 556	12 083	100,0	20,1	58,7	21,2	47,3
La Haute-Yamaska	87 495	18 596	52 923	15 976	100,0	21,3	60,5	18,3	43,8
Acton	15 435	3 424	9 068	2 943	100,0	22,2	58,7	19,1	44,4
Pierre-De Saurel	51 037	8 604	30 438	11 995	100,0	16,9	59,6	23,5	49,9
Les Maskoutains	86 148	18 203	52 145	15 800	100,0	21,1	60,5	18,3	42,8
Rouville	36 772	8 277	22 823	5 672	100,0	22,5	62,1	15,4	39,9
Le Haut-Richelieu	117 008	25 332	72 281	19 395	100,0	21,6	61,8	16,6	42,1
La Vallée-du-Richelieu	121 759	29 897	74 537	17 325	100,0	24,6	61,2	14,2	40,0
Longueuil	416 522	85 764	256 071	74 687	100,0	20,6	61,5	17,9	42,6
Marguerite-D'Youville	76 996	19 348	48 085	9 563	100,0	25,1	62,5	12,4	39,2
Roussillon	179 785	45 546	110 917	23 322	100,0	25,3	61,7	13,0	39,1
Les Jardins-de-Napierville	27 044	6 125	16 638	4 281	100,0	22,6	61,5	15,8	40,9
Le Haut-Saint-Laurent	24 539	5 295	14 478	4 766	100,0	21,6	59,0	19,4	45,5
Beauharnois-Salaberry	63 679	11 939	38 407	13 333	100,0	18,7	60,3	20,9	46,2
Vaudreuil-Soulanges	146 779	36 774	90 729	19 276	100,0	25,1	61,8	13,1	39,9
Montérégie	1 508 127	334 614	923 096	250 417	100,0	22,2	61,2	16,6	41,9
Ensemble du Québec	8 214 672	1 716 773	5 091 980	1 405 919	100,0	20,9	62,0	17,1	41,8

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'échelle des MRC, la structure par âge est très contrastée. Avec le quart de leur population âgée de moins de 20 ans en 2014, La Vallée-du-Richelieu, Marguerite-D'Youville, Roussillon et Vaudreuil-Soulanges apparaissent plus jeunes que les autres MRC de la région. Elles se démarquent également avec une proportion de personnes âgées de 65 ans et plus inférieure à 15 %. L'âge médian de ces MRC varie entre 39 et 40 ans, comme dans Rouville (39,9 ans), alors qu'il est légèrement plus élevé dans Les Jardins-de-Napierville (40,9 ans). À l'opposé, la MRC de Pierre-De Saurel est la plus âgée, avec un âge médian de 49,9 ans, suivie dans l'ordre par Brome-Missisquoi, Beauharnois-Salaberry et Le Haut-Saint-Laurent, dont l'âge médian dépasse 45 ans. À l'exception du Haut-Saint-Laurent, ces MRC comptent d'ailleurs plus de personnes âgées que de jeunes au sein de leur population. Dans les autres MRC, l'âge médian varie entre 42 et 44 ans.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de la Montérégie, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2014, on y compte 758 900 femmes contre 749 200 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. En Montérégie comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et, dans une moindre mesure, chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. À l'intérieur de la région, les MRC de La Vallée-du-Richelieu et de Longueuil se distinguent puisqu'elles comptent aussi légèrement plus de femmes que d'hommes chez les 20-64 ans.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Brome-Missisquoi	5 869	5 621	17 041	16 515	5 839	6 244	28 749	28 380
La Haute-Yamaska	9 480	9 116	26 929	25 994	7 201	8 775	43 610	43 885
Acton	1 766	1 658	4 755	4 313	1 455	1 488	7 976	7 459
Pierre-De Saurel	4 384	4 220	15 539	14 899	5 534	6 461	25 457	25 580
Les Maskoutains	9 234	8 969	26 559	25 586	6 760	9 040	42 553	43 595
Rouville	4 236	4 041	11 763	11 060	2 760	2 912	18 759	18 013
Le Haut-Richelieu	12 856	12 476	36 534	35 747	8 950	10 445	58 340	58 668
La Vallée-du-Richelieu	15 234	14 663	37 227	37 310	8 012	9 313	60 473	61 286
Longueuil	43 638	42 126	127 508	128 563	32 584	42 103	203 730	212 792
Marguerite-D'Youville	9 970	9 378	24 151	23 934	4 455	5 108	38 576	38 420
Roussillon	23 361	22 185	55 533	55 384	10 787	12 535	89 681	90 104
Les Jardins-de-Napierville	3 182	2 943	8 773	7 865	2 101	2 180	14 056	12 988
Le Haut-Saint-Laurent	2 720	2 575	7 448	7 030	2 289	2 477	12 457	12 082
Beauharnois-Salaberry	6 185	5 754	19 259	19 148	5 864	7 469	31 308	32 371
Vaudreuil-Soulanges	18 754	18 020	45 658	45 071	9 107	10 169	73 519	73 260
Montérégie	170 869	163 745	464 677	458 419	113 698	136 719	749 244	758 883
Ensemble du Québec	876 663	840 110	2 577 389	2 514 591	627 117	778 802	4 081 169	4 133 503

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2012, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Montérégie (6,8 %) que dans l'ensemble du Québec (8,3 %). De 2008 à 2012, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,9 point), tandis qu'il diminue de 1,4 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2011 seulement, le taux est en diminution de 0,3 point, comparativement à une baisse de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Les Jardins-de-Napierville que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (21,7 %). À l'inverse, Marguerite-D'Youville affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (3 %). Au cours de la période 2008-2012, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans les territoires supralocaux suivants : Les Jardins-de-Napierville (+ 3,8 points), Rouville (+ 0,2 point). Toutefois, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Le Haut-Saint-Laurent (– 2,2 points), Pierre-De Saurel (– 1,9 point), La Haute-Yamaska (– 1,7 point), Brome-Missisquoi (– 1,5 point), Acton (– 1,4 point), Les Maskoutains (– 1,3 point), Le Haut-Richelieu (– 1,2 point), Longueuil (– 1,1 point), La Vallée-du-Richelieu (– 1,0 point), Beauharnois-Salaberry (– 1,0 point), Vaudreuil-Soulanges (– 0,8 point), Marguerite-D'Youville (– 0,7 point), Roussillon (– 0,4 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008 points de pourcentage
	%					
Brome-Missisquoi	9,2	9,9	8,5	8,2	7,6	– 1,5
La Haute-Yamaska	7,9	7,9	7,3	7,0	6,2	– 1,7
Acton	8,7	9,4	8,0	7,9	7,3	– 1,4
Pierre-De Saurel	8,9	8,7	8,2	7,6	6,9	– 1,9
Les Maskoutains	8,1	8,5	8,1	7,7	6,8	– 1,3
Rouville	7,0	8,3	7,0	7,8	7,1	0,2
Le Haut-Richelieu	7,2	7,3	6,6	6,4	6,0	– 1,2
La Vallée-du-Richelieu	4,3	4,4	3,7	3,5	3,3	– 1,0
Longueuil	8,8	8,9	8,5	8,0	7,7	– 1,1
Marguerite-D'Youville	3,7	3,9	3,3	3,0	3,0	– 0,7
Roussillon	7,0	7,3	6,9	6,8	6,6	– 0,4
Les Jardins-de-Napierville	17,9	22,7	21,8	21,3	21,7	3,8
Le Haut-Saint-Laurent	19,2	18,9	18,3	17,7	17,0	– 2,2
Beauharnois-Salaberry	9,1	8,9	8,5	8,4	8,1	– 1,0
Vaudreuil-Soulanges	5,3	5,5	5,0	4,6	4,5	– 0,8
Montérégie	7,8	8,0	7,5	7,2	6,8	– 0,9
Ensemble du Québec	9,7	9,8	9,3	8,8	8,3	– 1,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2012, ce taux est 4,7 fois plus élevé pour les familles monoparentales (21,5 %) que pour les couples (4,6 %). Entre 2008 et 2012, le taux diminue de 2,9 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,6 point pour les couples. C'est Le Haut-Saint-Laurent qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2012 (48,8 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à La Vallée-du-Richelieu (12,9 %).

Toujours en 2012, on dénombre dans la région 29 040 familles à faible revenu, dont 12 240 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 34 790 en 2008 à 30 350 en 2012, soit une diminution de 12,8 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 0,7 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Montréal, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	7,8	8,0	7,5	7,2	6,8	– 0,9
Famille comptant un couple	5,1	5,4	4,9	4,8	4,6	– 0,6
Sans enfants	5,5	6,0	5,4	5,2	5,0	– 0,5
Avec 1 enfant	4,7	4,9	4,5	4,3	4,1	– 0,6
Avec 2 enfants	3,9	4,0	3,6	3,5	3,3	– 0,6
Avec 3 enfants et plus	7,0	7,1	6,6	6,4	6,0	– 1,0
Famille monoparentale	24,4	24,7	23,7	22,6	21,5	– 2,9
Avec 1 enfant	21,8	21,7	21,0	20,3	19,5	– 2,3
Avec 2 enfants	25,3	25,7	24,3	23,1	21,9	– 3,4
Avec 3 enfants et plus	40,4	42,4	40,7	37,2	34,6	– 5,8

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2011 à 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants¹, augmente de 0,9 % dans la région de la Montréal. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,2 %). On constate que toutes les MRC de la région profitent d'une croissance réelle : Le Haut-Saint-Laurent (+ 3,5 %), Acton (+ 1,6 %), Brome-Missisquoi (+ 1,6 %), Rouville (+ 1,5 %), Pierre-De Saurel (+ 1,4 %), Les Maskoutains (+ 1,4 %), La Haute-Yamaska (+ 1,2 %), La Vallée-du-Richelieu (+ 1,0 %), Le Haut-Richelieu (+ 0,7 %), Roussillon (+ 0,6 %), Longueuil (+ 0,6 %), Vaudreuil-Soulanges (+ 0,6 %), Marguerite-D'Youville (+ 0,5 %), Beauharnois-Salaberry (+ 0,4 %), Les Jardins-de-Napierville (+ 0,3 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 75 710 \$, comparativement à 70 480 \$ au Québec. En 2012, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : Marguerite-D'Youville (91 970 \$), La Vallée-du-Richelieu (91 130 \$), Vaudreuil-Soulanges (84 050 \$), Roussillon (81 140 \$), Longueuil (76 960 \$), Le Haut-Richelieu (71 840 \$) et Rouville (71 160 \$).

1. L'indice des prix à la consommation (IPC) de l'ensemble du Québec a été utilisé.

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
Brome-Missisquoi	64 832	65 840	1,6
La Haute-Yamaska	65 577	66 360	1,2
Acton	57 623	58 530	1,6
Pierre-De Saurel	65 843	66 770	1,4
Les Maskoutains	67 262	68 220	1,4
Rouville	70 111	71 160	1,5
Le Haut-Richelieu	71 336	71 840	0,7
La Vallée-du-Richelieu	90 237	91 130	1,0
Longueuil	76 534	76 960	0,6
Marguerite-D'Youville	91 504	91 970	0,5
Roussillon	80 690	81 140	0,6
Les Jardins-de-Napierville	57 776	57 930	0,3
Le Haut-Saint-Laurent	52 435	54 290	3,5
Beauharnois-Salaberry	64 464	64 710	0,4
Vaudreuil-Soulanges	83 549	84 050	0,6
Montérégie	75 002	75 710	0,9
Ensemble du Québec	69 611	70 480	1,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2012, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (41 510 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (69 080 \$). Enfin, de 2011 à 2012, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 3,2 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 0,6 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Montérégie, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
Famille comptant un couple	68 641	69 080	0,6
Sans enfants	55 754	56 120	0,7
Avec 1 enfant	76 687	77 370	0,9
Avec 2 enfants	87 531	88 170	0,7
Avec 3 enfants et plus	85 142	86 290	1,3
Famille monoparentale	40 222	41 510	3,2
Avec 1 enfant	39 140	40 140	2,6
Avec 2 enfants	42 591	44 250	3,9
Avec 3 enfants et plus	40 151	42 100	4,9

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc. Pour plus d'information, se référer à la publication [Information sur la population active](#), section relative à la qualité des données (numéro au catalogue 71-001-X) de Statistique Canada.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2002-2004 et 2012-2014. Les moyennes de trois ans permettent de réduire de façon appréciable les coefficients de variation (CV). Des CV approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant conservatrice, les CV calculés tendent toujours à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 % afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Les données de 2001 à 2014 de l'EPA ont fait l'objet d'une révision par Statistique Canada en janvier 2015. La révision comprend une mise à jour des estimations de l'EPA afin de rendre compte des estimations de population les plus récentes provenant notamment du recensement de 2011, une mise à jour des limites géographiques, des améliorations méthodologiques de l'imputation, ainsi qu'une mise à jour de la dessaisonnalisation. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données révisées.

Entre 2002-2004 et 2012-2014, 87 600 emplois s'ajoutent dans la région de la Montérégie. On en compte 771 400 en moyenne à la fin de la période. De son côté, le taux d'emploi se contracte de 1,6 point à 62,7 %. Ce dernier demeure toutefois supérieur à la moyenne québécoise (59,9 % en 2012-2014).

L'emploi à temps plein (+ 67 500) et celui à temps partiel (+ 20 200) sont en hausse au cours de la période étudiée. Leur taux de croissance similaire fait en sorte que la part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total reste stable (18,3 %).

La progression de l'emploi entre 2002-2004 et 2012-2014 s'observe chez les femmes (+ 53 300), les hommes (+ 34 500), les personnes de 30 ans et plus (+ 74 100) et dans le secteur des services (+ 94 000).

Au cours de la période, 86 800 personnes s'ajoutent à la population active; cette dernière s'élève en moyenne à 824 500 en 2012-2014. Quant au taux d'activité, il passe de 69,4 % à 67,0 %. Malgré cette diminution, il demeure statistiquement supérieur au taux provincial en 2012-2014 (64,8 %). Du côté du taux de chômage, il se contracte de 0,9 point à 6,4 % entre 2002-2004 et 2012-2014.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Montérégie et ensemble du Québec, 2002-2004 et 2012-2014

	Montérégie		Écart 2002-2004 et 2012-2014	Ensemble du Québec	
	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014		Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014
	k				
Population active	737,7	824,5	86,8 †	3 971,9	4 378,4
Emploi	683,8	771,4	87,6 †	3 623,0	4 042,1
Régime de travail					
Emploi à temps plein	562,7	630,2	67,5 †	2 963,1	3 256,3
Emploi à temps partiel	121,1	141,3	20,2 †	659,9	785,8
Groupe d'âge					
15-29 ans	167,3	180,9	13,6	939,3	981,7
30 ans et plus	516,4	590,5	74,1 †	2 683,7	3 060,5
Sexe					
Hommes	364,1	398,6	34,5 †	1 942,7	2 107,2
Femmes	319,6	372,9	53,3 †	1 680,3	1 934,9
Secteur d'activités					
Secteur des biens	195,9	189,6	− 6,3	924,7	872,9
Secteur des services	487,9	581,9	94,0 †	2 698,2	3 169,3
Chômeurs	53,9	53,1	− 0,8	3 623,0	4 042,1
	%		Variation (points de %)	%	
Taux d'activité	69,4	67,0	− 2,4 †	65,8 ††	64,8 ††
Taux de chômage	7,3	6,4	− 0,9 †	8,8 ††	7,7 ††
Taux d'emploi	64,3	62,7	− 1,6 †	60,0 ††	59,9 ††
Part de l'emploi à temps partiel	17,7	18,3	0,6	18,2	19,4

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

†† Variation significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 MRC

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 629 895 en Montréal en 2013, en hausse de 0,7 % par rapport à 2012. À l'échelle des territoires supralocaux, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Des 15 MRC que compte la région, 13 ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en regard de 2012. Toutefois, seulement six d'entre elles connaissent une croissance supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,8 %), à savoir Le Haut-Saint-Laurent (+ 1,5 %), Les Jardins-de-Napierville (+ 1,3 %), La Vallée-du-Richelieu (+ 1,2 %), Rouville (+ 1,1 %), Vaudeuil-Soulanges (+ 0,9 %) et Roussillon (+ 0,9 %). Les MRC Pierre-De Saurel (- 0,4 %) et Les Maskoutains (- 0,3 %) sont, quant à elles, les seules à subir une baisse du nombre de travailleurs. Notons que la diminution dans ces deux MRC se manifeste davantage chez les hommes que chez les femmes.

Taux de travailleurs

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît dans toutes les MRC de la région, particulièrement dans Acton où il grimpe de 1,6 point de pourcentage pour s'établir à 74,5 %. En dépit de cette hausse, Acton continue d'afficher un taux de travailleurs inférieur à celui observé au Québec (76,2 %), à l'instar de quatre autres MRC dans la région, à savoir Le Haut-Saint-Laurent (68,5 %), Pierre-De Saurel (69,1 %), Beauharnois-Salaberry (72,5 %) et Brome-Missisquoi (74,5 %). Pour une douzième année consécutive, soit depuis le début de la série chronologique, Marguerite-D'Youville se classe en tête des MRC, grâce à un taux de travailleurs de 83,5 %. Viennent ensuite La Vallée-du-Richelieu (83,1 %) et Roussillon (81,9 %).

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la Montréal. C'est dans Les Jardins-de-Napierville que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 9,1 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. L'écart le plus faible est observé dans la MRC de La Vallée-du-Richelieu (3,6 points). Fait à noter, les disparités entre les sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper depuis 2006 dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

Revenu d'emploi médian

En Montréal, le revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans s'est accru de 2,7 % en 2013 pour s'établir à 42 813 \$. Tous les territoires supralocaux profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans Les Jardins-de-Napierville (+ 4,2 %), tandis que les plus faibles sont relevées dans Longueuil (+ 2,1 %) et Marguerite-D'Youville (+ 2,1 %).

D'ailleurs, la MRC Marguerite-D'Youville continue de se maintenir en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian des travailleurs de 49 904 \$. Elle est suivie de près à ce chapitre par celles de La Vallée-du-Richelieu (49 825 \$) et de Roussillon (46 642 \$). À l'autre bout du spectre, les MRC du Haut-Saint-Laurent (32 363 \$), des Jardins-de-Napierville (33 326 \$) et d'Acton (33 600 \$) présentent, encore une fois, le revenu d'emploi médian le plus bas de la région.

Dans tous les territoires supralocaux de la Montréal, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. C'est dans Pierre-De Saurel que la différence entre les sexes est la plus élevée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 38,9 %¹ de moins que les hommes. Les écarts sont également élevés dans les territoires supralocaux de Marguerite-D'Youville (34,0 %) et La Vallée-du-Richelieu (32,3 %). C'est dans Les Jardins-de-Napierville (17,1 %) que la différence de rémunération entre les sexes est la plus faible.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ de la Montérégie et ensemble du Québec, 2012 et 2013

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2012	2013 ^p	Variation 2013/2012	2012	2013 ^p	Écart 2013/2012	2012	2013 ^p	Variation 2013/2012
	n		%	%		Points de pourcentage	\$		%
Brome-Missisquoi	22 274	22 416	0,6	74,1	74,5	0,4	35 131	36 000	2,5
Hommes	11 546	11 641	0,8	76,7	77,0	0,3	40 640	41 391	1,8
Femmes	10 728	10 775	0,4	71,5	71,9	0,4	30 157	30 880	2,4
La Haute-Yamaska	35 403	35 535	0,4	75,8	76,3	0,5	36 733	37 912	3,2
Hommes	18 412	18 448	0,2	78,4	78,6	0,2	42 837	43 747	2,1
Femmes	16 991	17 087	0,6	73,2	74,0	0,8	30 793	31 894	3,6
Acton	6 109	6 145	0,6	72,9	74,5	1,6	32 676	33 600	2,8
Hommes	3 302	3 276	- 0,8	75,6	76,8	1,2	36 898	38 125	3,3
Femmes	2 807	2 869	2,2	70,0	72,0	2,0	27 050	28 338	4,8
Pierre-De Saurel	18 937	18 853	- 0,4	68,5	69,1	0,6	39 327	40 406	2,7
Hommes	10 191	10 127	- 0,6	72,8	73,3	0,5	50 891	51 184	0,6
Femmes	8 746	8 726	- 0,2	64,1	64,8	0,7	30 318	31 294	3,2
Les Maskoutains	35 650	35 534	- 0,3	77,5	77,6	0,1	36 479	37 798	3,6
Hommes	18 646	18 566	- 0,4	79,9	80,0	0,1	41 226	42 384	2,8
Femmes	17 004	16 968	- 0,2	74,9	75,2	0,3	31 700	32 856	3,6
Rouville	16 167	16 349	1,1	79,8	80,3	0,5	38 297	39 520	3,2
Hommes	8 605	8 735	1,5	82,2	82,7	0,5	45 391	46 322	2,1
Femmes	7 562	7 614	0,7	77,3	77,8	0,5	32 168	32 860	2,2
Le Haut-Richelieu	48 182	48 561	0,8	77,0	77,4	0,4	39 694	40 677	2,5
Hommes	24 850	25 060	0,8	79,4	79,8	0,4	46 425	47 422	2,1
Femmes	23 332	23 501	0,7	74,5	75,1	0,6	33 737	34 622	2,6
La Vallée-du-Richelieu	54 923	55 580	1,2	82,8	83,1	0,3	48 517	49 825	2,7
Hommes	27 736	28 090	1,3	84,7	84,9	0,2	59 091	60 409	2,2
Femmes	27 187	27 490	1,1	80,9	81,3	0,4	39 437	40 913	3,7
Longueuil	168 853	170 218	0,8	77,4	77,7	0,3	43 384	44 288	2,1
Hommes	85 404	86 253	1,0	80,2	80,4	0,2	49 979	50 632	1,3
Femmes	83 449	83 965	0,6	74,8	75,2	0,4	38 284	39 284	2,6
Marguerite-D'Youville	35 045	35 194	0,4	83,3	83,5	0,2	48 870	49 904	2,1
Hommes	17 894	17 977	0,5	85,7	85,9	0,2	60 107	60 732	1,0
Femmes	17 151	17 217	0,4	80,9	81,2	0,3	38 880	40 093	3,1
Roussillon	74 386	75 073	0,9	81,6	81,9	0,3	45 407	46 642	2,7
Hommes	37 768	38 066	0,8	84,0	84,2	0,2	54 015	55 161	2,1
Femmes	36 618	37 007	1,1	79,3	79,7	0,4	38 240	39 499	3,3
Les Jardins-de-Napierville	13 046	13 217	1,3	81,0	81,4	0,4	31 994	33 326	4,2
Hommes	7 761	7 793	0,4	85,2	85,4	0,2	35 100	36 328	3,5
Femmes	5 285	5 424	2,6	75,6	76,3	0,7	29 026	30 126	3,8
Le Haut-Saint-Laurent	7 718	7 836	1,5	68,0	68,5	0,5	31 369	32 363	3,2
Hommes	4 092	4 173	2,0	69,9	70,5	0,6	35 932	36 534	1,7
Femmes	3 626	3 663	1,0	66,0	66,3	0,3	26 962	27 800	3,1
Beauharnois-Salaberry	24 040	24 221	0,8	72,0	72,5	0,5	37 706	38 911	3,2
Hommes	12 384	12 479	0,8	74,3	74,9	0,6	45 256	46 208	2,1
Femmes	11 656	11 742	0,7	69,8	70,1	0,3	31 644	32 623	3,1
Vaudreuil-Soulanges	64 553	65 163	0,9	81,4	81,5	0,1	44 914	46 131	2,7
Hommes	32 756	33 111	1,1	83,7	83,7	0,0	53 385	54 556	2,2
Femmes	31 797	32 052	0,8	79,1	79,3	0,2	37 589	38 953	3,6
Montérégie	625 286	629 895	0,7	78,2	78,6	0,4	41 695	42 813	2,7
Hommes	321 347	323 795	0,8	80,8	81,0	0,2	49 113	50 116	2,0
Femmes	303 939	306 100	0,7	75,7	76,1	0,4	35 637	36 752	3,1
Ensemble du Québec	3 291 535	3 318 744	0,8	75,8	76,2	0,4	39 117	40 221	2,8
Hommes	1 705 230	1 718 214	0,8	78,4	78,6	0,2	45 000	46 024	2,3
Femmes	1 586 305	1 600 530	0,9	73,2	73,7	0,5	34 077	35 107	3,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

La Montérégie affiche un PIB de 50,5 G\$ en 2013, ce qui constitue la deuxième région la plus riche au Québec après Montréal (116,3 G\$). Ainsi, la part de la Montérégie dans le PIB du Québec se chiffre à 15,0 %.

Cette région augmente de 0,6 %, un taux moindre que celui qu'enregistre l'ensemble du Québec (+ 1,2 %). En outre, le taux de croissance annuel moyen au cours des six dernières années se chiffre à 2,4 % en Montérégie et à 2,8 % au Québec.

Produit intérieur brut par industrie

Quoique le secteur des biens occupe la part la moins élevée dans le PIB de la Montérégie (31,4 %), ce secteur est relativement plus gros que dans l'ensemble du Québec (27,5 %). Cela s'explique par le rôle important que joue la fabrication dans l'économie régionale (18,0 % du PIB). En effet, la plupart des industries-clés de la région se trouvent dans la fabrication. Plus sensible à la concurrence, le secteur des biens fluctue davantage que le secteur des services. En 2013, on observe une baisse de 2,3 % du côté des industries productrices de biens et une hausse de 2,0 % dans le secteur des services.

La baisse du secteur des biens s'explique par la diminution de l'industrie de la construction (– 11,3 %) et de la fabrication (– 0,1 %) amoindrie par la hausse de l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (+ 3,0 %). En particulier, les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie et les cultures agricoles et l'élevage, qui sont deux bases économiques, augmentent respectivement de 5,3 % et de 2,9 %. Du côté de la fabrication, les principales bases économiques enregistrent des pertes : la fabrication de produits minéraux non métalliques (– 17,1 %), les activités diverses de fabrication (– 10,3 %), les usines de textiles et de produits textiles (– 10,1 %), la fabrication de produits métalliques (– 7,2 %), l'impression et les activités connexes de soutien (– 6,9 %), la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (– 3,0 %) et la fabrication de machines (– 1,9 %). On observe toutefois des hausses dans la fabrication de meubles et de produits connexes (+ 6,1 %), de produits chimiques (+ 4,8 %) et d'aliments (+ 0,2 %).

La plupart des industries du secteur des services bénéficient d'une croissance en 2013. Les services professionnels, scientifiques et techniques connaissent la plus forte hausse (+ 5,2 %), ce qui porte leur taux de croissance annuel moyen à 7,3 % au cours des six dernières années. À la suite des services professionnels, scientifiques et techniques, on trouve l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs (+ 4,2 %) et l'industrie de l'information et culturelle (+ 3,9 %). Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers et celui des autres services, sauf les administrations publiques, deux bases économiques de la Montérégie, enregistrent des hausses respectives de 2,6 % et de 2,4 %. Enfin, le commerce de gros est la seule base économique qui accuse une baisse en 2013 (– 1,5 %).

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Montérégie, 2007, 2012 et 2013

	2007 ^r	2012 ^{er}	2013 ^e	Part de l'industrie en 2013	Taux de croissance annuel moyen 2013/2007	Variation 2013/2012
	k\$				%	
Ensemble des industries	43 844 032	50 227 009	50 524 369	100,0	2,4	0,6
Secteur de production de biens	15 565 396	16 220 156	15 843 937	31,4	0,3	- 2,3
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1 053 989	1 360 929	1 401 391	2,8	4,9	3,0
Cultures agricoles et élevage	958 903	1 198 446	1 233 323	2,4	4,3	2,9
Foresterie et exploitation forestière	22 588	39 119	38 655	0,1	9,4	- 1,2
Pêche, chasse et piégeage	847	2 471	2 167	0,0	16,9	- 12,3
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	71 651	120 893	127 246	0,3	10,0	5,3
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	89 957	106 623	98 755	0,2	1,6	- 7,4
Services publics	1 599 566	1 545 819	1 608 775	3,2	0,1	4,1
Construction	3 234 737	4 087 097	3 625 937	7,2	1,9	- 11,3
Fabrication	9 587 148	9 119 688	9 109 078	18,0	- 0,8	- 0,1
Fabrication d'aliments	1 248 409	1 495 528	1 498 254	3,0	3,1	0,2
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	176 109	174 780	0,3	...	- 0,8
Usines de textiles et de produits textiles	204 124	115 762	104 051	0,2	- 10,6	- 10,1
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	60 862	54 891	0,1	...	- 9,8
Fabrication de produits en bois	257 364	191 305	225 270	0,4	- 2,2	17,8
Fabrication du papier	217 552	173 349	174 164	0,3	- 3,6	0,5
Impression et activités connexes de soutien	287 853	199 390	185 631	0,4	- 7,1	- 6,9
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	43 830	39 544	0,1	...	- 9,8
Fabrication de produits chimiques	802 522	837 817	877 971	1,7	1,5	4,8
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	538 667	548 795	532 139	1,1	- 0,2	- 3,0
Fabrication de produits minéraux non métalliques	323 698	328 812	272 453	0,5	- 2,8	- 17,1
Première transformation des métaux	1 631 433	1 251 340	1 177 879	2,3	- 5,3	- 5,9
Fabrication de produits métalliques	712 548	684 984	635 401	1,3	- 1,9	- 7,2
Fabrication de machines	508 910	509 468	499 564	1,0	- 0,3	- 1,9
Fabrication de produits informatiques et électroniques	304 701	337 515	346 977	0,7	2,2	2,8
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	295 246	297 798	342 289	0,7	2,5	14,9
Fabrication de matériel de transport	1 471 958	1 413 717	1 522 824	3,0	0,6	7,7
Fabrication de meubles et de produits connexes	258 616	233 609	247 828	0,5	- 0,7	6,1
Activités diverses de fabrication	207 308	219 700	197 168	0,4	- 0,8	- 10,3
Secteur des services	28 278 636	34 006 853	34 680 432	68,6	3,5	2,0
Commerce de gros	2 863 059	3 011 081	2 966 608	5,9	0,6	- 1,5
Commerce de détail	2 874 244	3 360 989	3 352 621	6,6	2,6	- 0,2
Transport et entreposage	1 686 908	1 775 784	1 769 886	3,5	0,8	- 0,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	612 388	805 288	836 921	1,7	5,3	3,9
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	7 710 348	9 429 701	9 671 334	19,1	3,8	2,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 624 009	2 359 125	2 481 511	4,9	7,3	5,2
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	1 038 574	1 373 274	1 413 404	2,8	5,3	2,9
Services d'enseignement	2 416 497	2 786 980	2 855 186	5,7	2,8	2,4
Soins de santé et assistance sociale	3 168 744	3 855 993	3 994 239	7,9	3,9	3,6
Arts, spectacles et loisirs	384 810	398 236	415 130	0,8	1,3	4,2
Hébergement et services de restauration	862 725	1 007 551	1 014 251	2,0	2,7	0,7
Autres services, sauf les administrations publiques	1 036 611	1 271 251	1 301 784	2,6	3,9	2,4
Administrations publiques	1 999 720	2 571 602	2 607 557	5,2	4,5	1,4

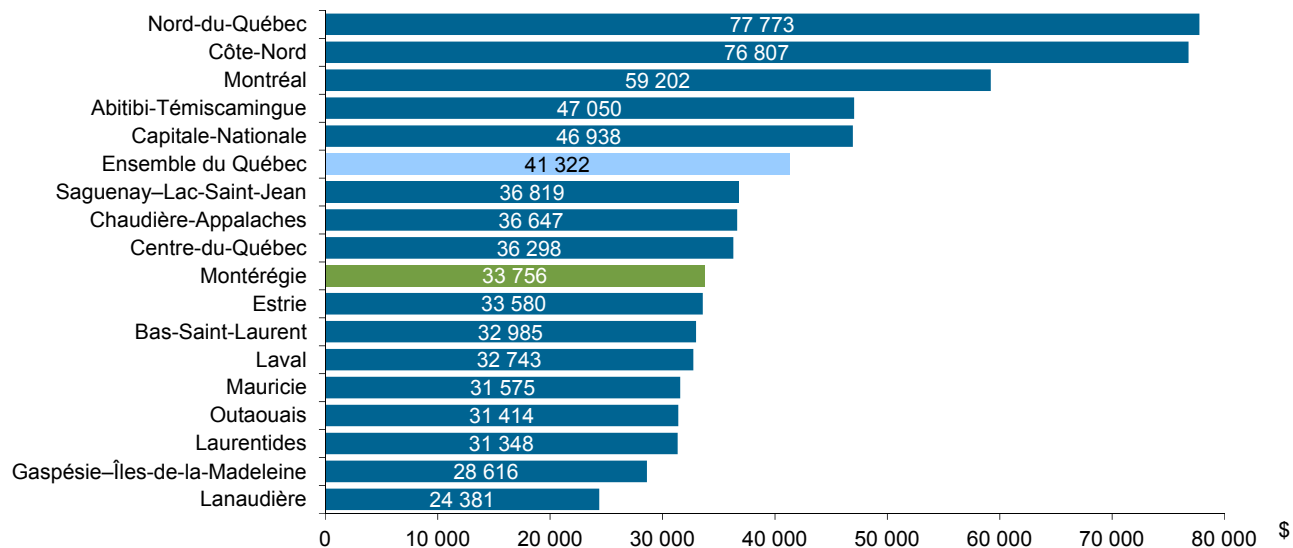
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. La région administrative de la Montréal affiche un PIB par habitant de 33 756 \$ en 2013, soit une baisse de 0,3 % relativement à l'année précédente. À titre comparatif, le PIB par habitant s'élève à 41 322 \$ dans l'ensemble du Québec, une hausse annuelle de 0,4 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 3,3 % en 2012, le revenu disponible par habitant de la Montérégie croît avec un peu moins de vigueur en 2013, soit de 1,0 %, un rythme de croissance similaire à celui observé dans l'ensemble du Québec. Ce ralentissement est attribuable essentiellement à une hausse plus lente de la rémunération des salariés et des transferts en provenance des administrations publiques.

Tableau 5.2.1

Composantes du revenu disponible par habitant, Montérégie, 2009-2013

	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^p
	\$ / hab.				
Montérégie					
Rémunération des salariés	23 474	24 011	24 964	25 791	26 112
Revenu mixte net	3 250	3 355	3 468	3 542	3 611
Revenu agricole net	109	137	139	153	141
Revenu non agricole net	1 641	1 693	1 727	1 721	1 712
Revenu des loyers des ménages	1 500	1 525	1 602	1 668	1 758
Revenu net de la propriété	2 787	2 833	2 862	2 918	2 916
Égal :					
Revenu primaire	29 512	30 199	31 294	32 251	32 639
Plus :					
Transferts courants reçus	5 082	5 171	5 221	5 494	5 628
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	78	79	79	80	81
Des administrations publiques	4 964	5 056	5 106	5 378	5 511
Administration fédérale	2 225	2 277	2 293	2 364	2 405
Allocations familiales et prestations fiscales pour enfant	286	290	288	287	290
Prestation universelle pour la garde d'enfants	79	80	80	80	80
Prestations d'assurance-emploi	438	430	370	358	348
Prestations de la sécurité de la vieillesse	1 153	1 188	1 259	1 337	1 381
Transferts divers et autres	269	290	296	302	306
Administration provinciale	1 471	1 462	1 451	1 576	1 615
Indemnisations des accidentés du travail	185	180	178	180	182
Prestations d'assurance parentale	236	238	239	246	255
Aide sociale	264	266	267	268	268
Transferts divers	786	778	767	881	910
Administrations autochtones	15	16	14	10	10
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 253	1 300	1 349	1 428	1 481
Des non-résidents	39	37	36	36	36
Moins :					
Transferts courants payés	8 803	9 159	9 561	9 901	10 152
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	284	283	284	289	292
Aux administrations publiques	8 448	8 808	9 209	9 543	9 790
Impôts directs des particuliers	5 546	5 716	6 081	6 265	6 405
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 396	2 554	2 577	2 721	2 814
Autres transferts courants aux administrations publiques	506	539	551	558	572
Aux non-résidents	71	68	68	68	70
Égal :					
Revenu disponible	25 790	26 211	26 953	27 845	28 115

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

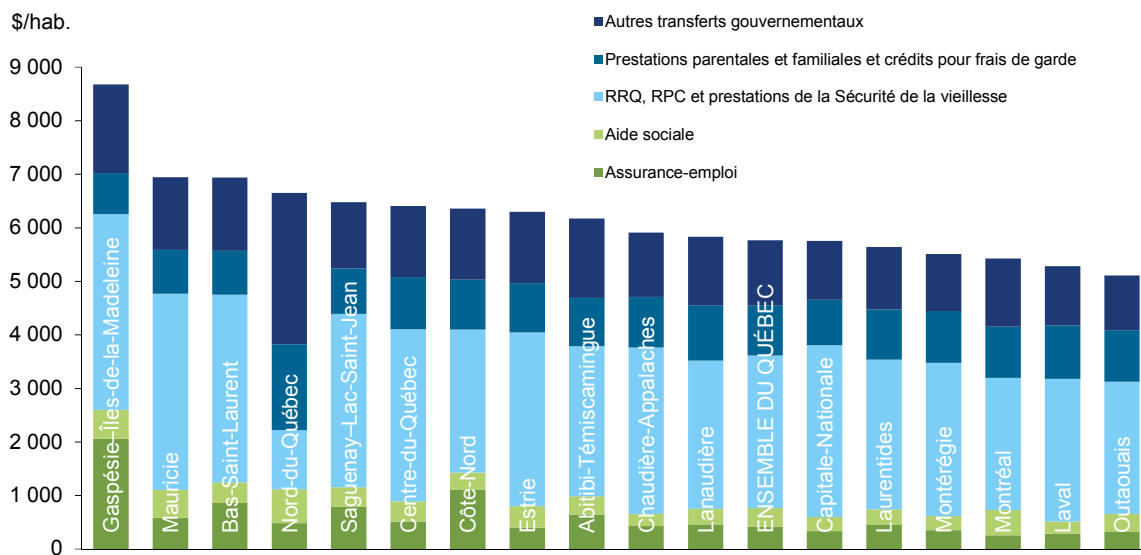
Avec un revenu disponible de 28 115 \$ par habitant, la Montérégie se classe, en 2013, au deuxième rang des régions administratives, tout juste devant l'Abitibi-Témiscamingue (27 977 \$), mais derrière la Côte-Nord (28 890 \$). Au Québec, le revenu disponible par habitant s'établit à 26 774 \$, soit 1 341 \$ de moins qu'en Montérégie. L'avance de la région sur l'ensemble du Québec s'explique par la forte activité sur le marché du travail et par une rémunération des salariés, principale composante du revenu disponible, parmi les plus élevées de la province.

Transferts gouvernementaux

En revanche, les transferts en provenance des administrations publiques, deuxième composante en importance, sont légèrement moins élevés en Montérégie. En 2013, les différents paliers de gouvernement ont versé 5 511 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables dans la région comparativement à 5 767 \$ par habitant dans l'ensemble du Québec. En raison d'un taux d'emploi plus élevé, les résidents de la Montérégie ont moins recours aux prestations d'aide sociale et d'assurance-emploi comparativement à ceux des autres régions de la province. Qui plus est, la région reçoit un peu moins en prestations de la Sécurité de la vieillesse ainsi qu'en indemnités des accidentés du travail. Il faut souligner, toutefois, qu'en raison du vieillissement de la population, les prestations du Régime des rentes du Québec (RRQ), du Régime de pensions du Canada (RPC) ainsi que celles de la Sécurité de la vieillesse occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des particuliers de la région; la part relative de ces prestations est passée de 7,0 % en 2009 à 7,5 % en 2013.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et pêcheurs; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Évolution du revenu disponible dans les MRC

Selon les données provisoires de 2013, le revenu disponible par habitant croît en regard de 2012 dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception du Haut-Saint-Laurent où il se contracte de 0,1 %, en raison notamment de la baisse marquée du revenu net de la propriété et du revenu mixte net. La MRC de Rouville (+ 3,0 %) est celle qui connaît la croissance la plus forte de la région, stimulée par l'augmentation importante de la rémunération des salariés et du revenu net de la propriété.

La région de la Montérégie continue d'être marquée par de grands écarts de revenu entre ses MRC. Les différences de revenu sont particulièrement importantes entre les territoires supralocaux situés à proximité de l'île de Montréal, comme La Vallée-

du-Richelieu (32 352 \$) et Marguerite-D'Youville (31 014 \$), et les MRC les plus éloignées, telles que Le Haut-Saint-Laurent (20 622 \$) et Acton (22 693 \$). Le faible niveau de revenu dans ces deux dernières MRC est attribuable, en grande partie, à la rémunération des salariés et au taux de travailleurs qui sont moindres que dans le reste de la région.

D'ailleurs, les résidents de Pierre-De Saurel sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2013, ils ont reçu, en moyenne, plus de 6 900 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ) sont les principaux transferts reçus par les particuliers de ce territoire supralocal. En revanche, c'est dans la MRC de Marguerite-D'Youville (4 567 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^p	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2009
	\$ / hab.					%	
Brome-Missisquoi	24 254	24 895	25 931	26 709	27 191	1,8	2,9
La Haute-Yamaska	23 002	23 375	23 859	24 490	24 975	2,0	2,1
Acton	19 976	20 920	21 333	22 280	22 693	1,9	3,2
Pierre-De Saurel	22 903	22 763	23 583	24 542	25 013	1,9	2,2
Les Maskoutains	23 361	23 769	24 564	25 432	25 567	0,5	2,3
Rouville	24 306	24 387	24 966	25 953	26 723	3,0	2,4
Le Haut-Richelieu	24 174	24 658	25 053	26 051	26 404	1,4	2,2
La Vallée-du-Richelieu	29 028	29 753	30 922	32 042	32 352	1,0	2,7
Longueuil	27 458	27 892	28 603	29 370	29 542	0,6	1,8
Marguerite-D'Youville	28 710	29 051	29 555	30 990	31 014	0,1	1,9
Roussillon	25 570	25 978	26 690	27 644	27 975	1,2	2,3
Les Jardins-de-Napierville	22 930	23 572	24 652	25 627	25 931	1,2	3,1
Le Haut-Saint-Laurent	18 925	19 211	19 840	20 650	20 622	- 0,1	2,2
Beauharnois-Salaberry	22 398	22 599	23 122	24 008	24 487	2,0	2,3
Vaudreuil-Soulanges	27 585	27 895	28 860	29 535	29 589	0,2	1,8
Montérégie	25 790	26 211	26 953	27 845	28 115	1,0	2,2
Ensemble du Québec	24 638	24 914	25 668	26 539	26 774	0,9	2,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

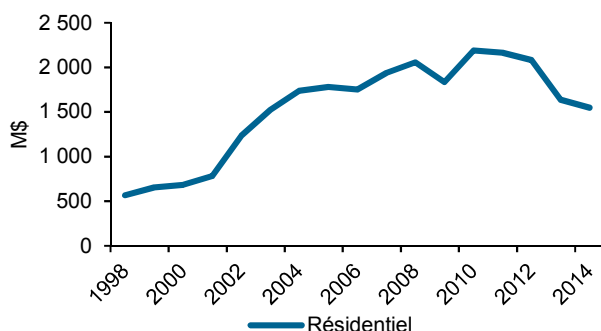
6. Permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Montérégie atteint 2,7 G\$ en 2014, en hausse de 3,7 % par rapport à 2013. La croissance s'observe dans les secteurs industriel (+ 61,9 %) et institutionnel (+ 26,4 %), alors que les secteurs résidentiel (- 5,6 %) et commercial (- 7,0 %) sont en baisse.

Figure 6.1

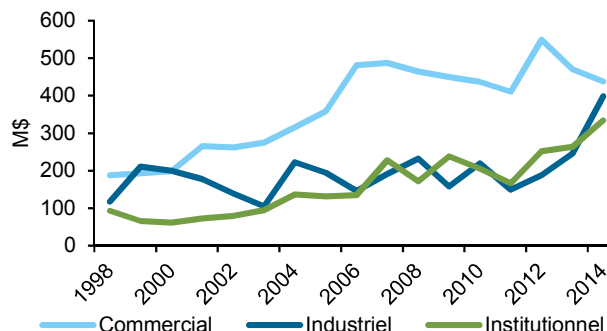
Valeur des permis de bâtir résidentiels, Montérégie, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Montérégie, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

La valeur des permis de bâtir dans le secteur commercial de la région de la Montérégie diminue pour une deuxième année de suite (437,8 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 466,9 M\$). La MRC du Haut-Richelieu n'a pas tenu le rythme des dernières années et voit la valeur des permis s'effondrer en 2014 (12,7 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 38,6 M\$). Cette décroissance provient essentiellement de la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu (11,0 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 37,4 M\$). Toujours dans le secteur commercial, la MRC de Roussillon a connu son pire résultat en 14 ans. Dans cette dernière, les municipalités de Delson (238 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 3,5 M\$), de Mercier (139 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 3,5 M\$), de Saint-Constant (260 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 10,1 M\$) et de Sainte-Catherine (1 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 1,3 M\$) ont enregistré leurs plus faibles valeurs depuis le début de la compilation de ces données en 1998. La municipalité de Marieville, qui connaît sa plus faible performance depuis 2001, soit 122 k\$ en 2014 pour une moyenne 2010-2013 de 1,5 M\$ et celle de Saint-Mathias-sur-Richelieu (0 \$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 590 k\$) entraînent la valeur des permis du secteur commercial de la MRC de Rouville sous sa moyenne 2010-2013 (1,9 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 5,3 M\$). La MRC Vaudreuil-Soulanges affiche sa plus faible valeur depuis 2004 (26,5 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 48,6 M\$). C'est principalement la municipalité de Vaudreuil-Dorion qui influence ce résultat car, en 2014, elle enregistre également sa plus faible valeur depuis 2004 (16,7 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 29,7 M\$).

Cela fait quatre années de suite que la valeur des permis de bâtir du secteur résidentiel de la région de la Montérégie décline (1,5 G\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 2,0 G\$). Cette tendance est constatée dans presque toutes les MRC, à l'exception d'Acton (5,8 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 5,7 M\$), de Beauharnois-Salaberry (66,4 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 64,9 G\$) et du Haut-Saint-Laurent (11,9 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 11,6 M\$). Certaines municipalités montrent plutôt des signes de croissance, soit celles de Carignan (48,9 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 20,7 M\$) dans la MRC de La Vallée-du-Richelieu, de Léry (5,1 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 2,9 M\$) dans Roussillon, de Pointe-des-Cascades (7,1 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 2,0 M\$) dans Vaudreuil-Soulanges et la municipalité de Sainte-Barbe (3,5 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 1,7 M\$) dans la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Dans le secteur industriel, la valeur des permis est en croissance depuis 2011 dans la région de la Montérégie (398,4 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 200,6 M\$). L'année 2013 a été marquée par un bond de près de 80 M\$ dans la municipalité de

Saint-Joseph-de-Sorel, dans la MRC Pierre-De Saurel, hausse probablement liée à l'industrie de la première transformation de métaux. En 2014, c'est la municipalité de Vaudreuil-Dorion dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges qui connaît une forte augmentation (254,2 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 9,3 M\$), probablement attribuable à des investissements de l'industrie du traitement de données.

La valeur des permis octroyés dans le secteur institutionnel est également en croissance dans la région de la Montérégie (333,8 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 222,0 M\$). La valeur des permis dans ce secteur a grimpé à Saint-Jean-sur-Richelieu dans la MRC du Haut-Richelieu (57,0 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 8,0 M\$), tout comme à Sorel-Tracy dans la MRC Pierre-De Saurel (95,5 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 10,8 M\$). La rénovation des infrastructures en santé et la construction d'un établissement de détention peuvent expliquer cette forte variation observée en 2014.

Tableau 6.1

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2014

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013
Brome-Missisquoi	99 634	131 450	12 020	12 472	8 177	10 985	2 761	23 747
La Haute-Yamaska	100 261	103 069	15 025	23 790	7 497	10 933	4 637	20 625
Acton**	5 776	5 682	3 006	747	1 240	770	1 308	654
Pierre-De Saurel	38 746	47 694	5 967	8 227	2 709	30 690	96 213	11 105
Les Maskoutains	80 435	89 486	23 039	35 004	45 689	29 720	14 432	20 026
Rouville*	18 164	36 852	1 889	5 311	3 019	2 599	4 898	4 523
Le Haut-Richelieu	85 042	115 974	12 671	38 597	9 653	14 584	58 458	8 073
La Vallée-du-Richelieu	177 209	210 082	24 873	28 990	5 155	7 835	12 455	14 419
Longueuil	407 754	559 832	160 541	184 523	15 408	36 132	84 284	60 839
Marguerite-D'Youville	70 584	89 007	105 469	16 486	22 433	9 434	2 686	11 169
Roussillon	149 186	233 583	16 224	30 433	5 627	14 344	12 311	15 910
Les Jardins-de-Napierville*	29 247	47 513	12 765	11 596	3 340	5 232	451	1 810
Le Haut-Saint-Laurent*	11 873	11 618	1 191	2 051	1 321	2 988	1 823	1 718
Beauharnois-Salaberry	66 378	64 850	16 630	20 055	8 529	3 745	4 064	4 523
Vaudreuil-Soulanges	207 329	273 277	26 522	48 576	258 648	20 646	33 041	22 865
Montérégie	1 547 618	2 019 968	437 832	466 856	398 445	200 633	333 822	222 003
Ensemble du Québec	8 743 984	9 791 856	2 751 448	3 113 789	1 113 199	1 035 110	3 422 268	1 458 752

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

** La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de la Montérégie ont autorisé la création de 7 155 logements en 2014, comparativement à 7 510 en 2013 (– 4,7 %). Dans toutes les MRC de la région, le nombre d'unités de logement pour lesquelles des permis ont été octroyés est inférieur à la moyenne des quatre années précédentes. La municipalité de Longueuil est la plus importante émettrice de permis de la région avec 1 873 logements en 2014. Dans la MRC de Brome-Missisquoi, le nombre de logements est fortement en baisse en 2014 et plus particulièrement dans les municipalités de Bromont (135 en 2014, moyenne 2010-2013 : 277) et de Cowansville (75 en 2014, moyenne 2010-2013 : 131). Dans la MRC de Roussillon, la plupart des municipalités obtiennent des résultats assez faibles, dont Candiac (35 en 2014, moyenne 2010-2013 : 121) et La Prairie (31 en 2014, moyenne 2010-2013 : 159). La décroissance est également observée dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, plus particulièrement dans la municipalité de Vaudreuil-Dorion (364 en 2014, moyenne 2010-2013 : 496). Dans la MRC de La Vallée-du-Richelieu, plusieurs municipalités enregistrent des résultats en dessous de leur moyenne 2010-2013, dont celles de Beloeil (108 en 2014, moyenne

2010-2013 : 208), Mont-Saint-Hilaire (84 en 2014, moyenne 2010-2013 : 143) et Saint-Basile-le-Grand (27 en 2014, moyenne 2010-2013 : 68). À contre-courant, la municipalité de Carignan est en croissance (247 en 2014, moyenne 2010-2013 : 81). Par ailleurs, dans la MRC du Haut-Richelieu, le nombre d'unités de logements dans la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu est également en baisse (358 en 2014, moyenne 2010-2013 : 543), alors que la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix est en forte croissance en 2014 : 31 logements créés comparativement à la moyenne 2010-2013 de 9 nouveaux logements.

Tableau 6.2

Nombre d'unités de logement, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2010-2013
	n					
Brome-Missisquoi	663	562	522	580	348	582
La Haute-Yamaska	751	479	564	391	506	546
Acton**	23	15	22	12	14	18
Pierre-De Saurel	211	242	217	184	168	214
Les Maskoutains	575	425	435	311	333	437
Rouville*	336	231	99	86	53	188
Le Haut-Richelieu	585	770	596	490	430	610
La Vallée-du-Richelieu	934	1 150	979	817	847	970
Longueuil	2 771	2 862	2 187	1 747	1 873	2 392
Marguerite-D'Youville	539	634	596	363	431	533
Roussillon	1 360	1 314	1 162	996	707	1 208
Les Jardins-de-Napierville*	213	221	255	349	147	260
Le Haut-Saint-Laurent*	33	27	46	68	39	44
Beauharnois-Salaberry	481	338	495	342	398	414
Vaudreuil-Soulanges	1 434	1 360	1 499	774	861	1 267
Montérégie	10 909	10 630	9 674	7 510	7 155	9 681
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	42 493	41 300	50 306

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

** La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur la valeur des [permis de bâtir](#) pour le Québec et les régions administratives sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

7. Mines

par Hugo Johnston-Laberge et Louis Madore, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Les données de 2013 présentées dans ce document sont finales, tandis que celles de 2014 sont de nature provisoire. Par ailleurs, les données d'investissement pour 2015 représentent des intentions d'investissement exprimées par les compagnies minières, et les données de livraisons minérales pour 2015 sont des prévisions exprimées par les exploitants miniers. La valeur de ces livraisons est estimée en fonction des prix des métaux de 2014 ou selon les évaluations fournies par les producteurs miniers.

La Montérégie est une région minière importante pour la production minérale et pour les emplois du secteur minier. La région possède d'excellentes infrastructures industrielles ainsi que des accès par voies fluviales et ferroviaires, incitant des compagnies minières à y installer leurs usines de traitement. Les usines de première transformation Rio Tinto Fer et Titane (RTFT) et Zinc électrolytique du Canada (CEZinc) sont localisées en Montérégie. RTFT traite le minerai d'ilménite provenant de la mine Tio sur la Côte-Nord pour produire de la scorie de titane, du fer de refonte et des billettes d'acier. CEZinc traite quant à elle des concentrés de zinc provenant de mines du Québec et d'ailleurs. Elle produit aussi de l'acide sulfurique lors du traitement des concentrés de zinc. Enfin, la Montérégie est la région la plus importante pour la production de matériaux de construction en raison des nombreux producteurs de pierre et de sable et gravier et d'un producteur de ciment présents sur son territoire.

Production

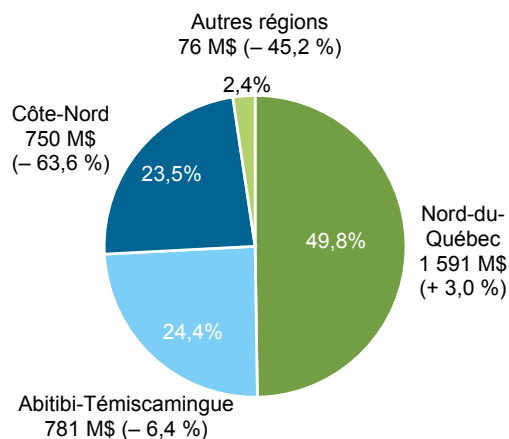
Malgré des investissements miniers¹ négligeables par rapport aux autres régions minières d'importance, la Montérégie (1 370 M\$) occupe le quatrième rang pour la valeur des livraisons minérales. La valeur des expéditions de la région correspond à 15,7 % des livraisons totales du Québec (figure 7.2). Les livraisons de la région affichent une hausse de 6,5 % par rapport à 2013 (1 287 M\$). Cette région est la plus importante pour la valeur des livraisons de matériaux de construction avec 353 M\$, soit 33,8 % de la valeur totale des livraisons de matériaux de construction pour le Québec en 2014. La région se classe également première pour les livraisons de pierre avec 146 M\$, soit 32,1 % de toutes les livraisons de pierre au Québec. Enfin, la région est la plus importante pour les livraisons de minéraux industriels, principalement grâce à la production de dioxyde de titane.

En 2015, les prévisions de livraisons minérales de la région s'élèveraient à 1 299 M\$, soit 15,6 % du total québécois. Cela représenterait une diminution de 5,1 % de la valeur des livraisons par rapport à 2014.

1. Les investissements effectués dans les usines de première transformation ne sont pas comptabilisés comme des investissements du secteur minier.

Figure 7.1

Répartition de l'investissement minier, régions administratives, 2014

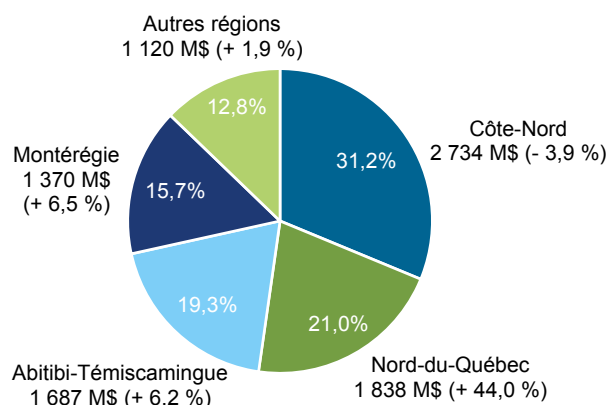


Ensemble du Québec 2014 : 3 198 M\$ (- 30,1 %)
(+ - %) : Variation par rapport à 2013

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé préliminaire et annuel des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers*.

Figure 7.2

Répartition des livraisons minérales, régions administratives, 2014



Ensemble du Québec 2014 : 8 748 M\$ (+ 8,1 %)
(+ - %) : Variation par rapport à 2013

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement préliminaire et annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Main-d'œuvre²

Avec 2 956 emplois, principalement dans le secteur de la première transformation, la Montérégie compte 17,2 % des 17 189 emplois du secteur minier au Québec. Elle se classe au troisième rang parmi les régions administratives québécoises derrière la Côte-Nord (3 627 emplois) et l'Abitibi-Témiscamingue (3 515 emplois). L'emploi minier de la Montérégie a diminué de 11,0 % au cours de la dernière année, une baisse de 364 emplois.

Le salaire annuel moyen du secteur minier de la Montérégie s'élève à 87 926 \$. Il est inférieur à ceux enregistrés dans le secteur minier pour l'ensemble de la province (99 569 \$) et dans les trois autres régions minières d'importance au Québec (Côte-Nord [129 464 \$], Nord-du-Québec [115 824 \$] et Abitibi-Témiscamingue [100 801 \$]). Il est par contre plus élevé que le salaire moyen du secteur minier des autres régions administratives du Québec (69 598 \$). Enfin, la somme des salaires versés par l'industrie minière en Montérégie s'élève à 260 M\$ en 2014, une baisse de 4 M\$ par rapport à 2013. Cette somme s'élève à plus de 1,7 G\$ pour l'ensemble du Québec, avec une baisse de 23 M\$ par rapport à 2013.

2. Le nombre d'emplois et les salaires moyens du secteur minier portent sur les employés des mines, carrières, sablières, compagnies de forage carottier et usines de première transformation des métaux et minéraux actives au Québec. Ces données n'incluent pas les employés des compagnies d'exploration ni ceux des mines en développement n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année 2014. Le nombre d'emplois est estimé en fonction des heures payées déclarées par chacun des répondants. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein, dont les heures payées déclarées se situent entre 40 h et 60 h par semaine. En raison des arrondissements, certains emplois peuvent cependant correspondre à moins de 40 h/semaine.

Tableau 7.1

Emploi et salaire annuel moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2013-2014

	Emploi ¹			Salaire annuel moyen		
	2013	2014	Variation 2014/2013	2013	2014	Variation 2014/2013
	n		%	\$		%
Côte-Nord	3 798	3 627	- 4,5	125 852	129 464	2,9
Abitibi-Témiscamingue	3 732	3 515	- 5,8	105 438	100 801	- 4,4
Montréal	3 320	2 956	- 11,0	79 385	87 926	10,8
Nord-du-Québec	2 596	2 885	11,1	118 729	115 824	- 2,4
Autres régions	3 980	3 711	- 6,8	64 377	69 598	8,1
Ensemble du Québec²	17 921	17 189	- 4,1	96 800	99 569	2,9

1. En personne-année.

2. Inclut le forage au diamant pour l'ensemble du Québec. À l'enquête préliminaire, le forage carottier n'est pas enquêté. Les données proviennent du Recensement 2013.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

8. Secteur manufacturier

par Mario Ringuette, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Bien qu'en perte de vitesse depuis quelques années, le secteur manufacturier reste tout de même un des acteurs importants de l'économie du Québec et de ses régions. En 2012, le secteur manufacturier québécois accapare 13,7 % du produit intérieur brut (PIB) estimé aux prix de base en dollars courants. Cette proportion varie fortement d'une région à l'autre et elle s'établit à 18,2 % pour la région de la Montérégie, au-dessus de la moyenne québécoise. Le PIB manufacturier de la région s'élève 9,1 G\$ et représente 19,9 % de l'activité manufacturière du Québec, ce qui la situe au deuxième rang à ce chapitre.

Les lignes qui suivent portent sur l'évolution des revenus découlant des biens fabriqués, ou ventes manufacturières, de la région de la Montérégie entre 2008 et 2012. L'analyse descriptive présente les résultats par sous-secteur et par destination des biens livrés. Les données proviennent de l'*Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière* (EAMEF)¹.

Revenus découlant des biens fabriqués selon les sous-secteurs

Après une majoration de 490,1 M\$ en 2012, les revenus découlant des biens fabriqués atteignent 25 625,2 M\$ dans la région de la Montérégie. Cette progression de 1,9 %, supérieure à la moyenne du secteur manufacturier du Québec (+ 0,8 %), constitue une troisième hausse consécutive des ventes manufacturières dans cette région. En 2012, près de la moitié des sous-secteurs ont connu un accroissement des ventes manufacturières. Les fabricants de matériel, appareils et composants électriques (+ 11,3 %) et les fabricants de machines (+ 10,4 %) ont enregistré les augmentations les plus élevées. Parmi les sous-secteurs en décroissance, c'est dans la fabrication de vêtements (– 21,8 %) que les ventes diminuent le plus rapidement.

Un des faits saillants de la période 2008-2012 est sans aucun doute la forte chute des ventes manufacturières en 2009. Le secteur manufacturier de la région de la Montérégie a subi, comme ailleurs, les contrecoups des bouleversements économiques observés cette année-là. Les ventes manufacturières ont baissé de 12,2 % (– 3 119,3 M\$) de 2008 à 2009, soit à un rythme comparable à celui observé pour l'ensemble du Québec (– 12,7 %). Sur la base des données disponibles, les revenus découlant des biens fabriqués diminuent dans plusieurs sous-secteurs. La réduction a été relativement rapide en ce qui a trait aux produits de la première transformation des métaux (– 34,6 %), à la fabrication de produits informatiques et électroniques (– 21,4 %) et de produits chimiques (– 20,0 %). Toutefois, on observe une progression, entre autres, dans les sous-secteurs des produits en bois (+ 11,8 %), du papier (+ 4,6 %) et des aliments (+ 4,1 %).

Néanmoins, en 2012, les revenus découlant des biens fabriqués sont supérieurs de 136,9 M\$ à ceux de 2008 (taux de croissance annuel moyen [TCAM] de 0,1 % pour l'ensemble de la période). Cette hausse est attribuable dans une large mesure aux sous-secteurs des aliments (+ 713,9 M\$), des produits en caoutchouc et en plastique (+ 428,0 M\$) et des produits chimiques (+ 301,9 M\$).

1. Pour des explications sur l'EAMEF, veuillez consulter les [notes méthodologiques](#) sur le site Web de l'Institut.

Tableau 8.1

Revenus découlant des biens fabriqués selon le sous-secteur du SCIAN¹, Montérégie, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008
	k\$					%	
Aliments	4 699 044	4 891 523	5 409 602	5 670 820	5 412 917	- 4,5	3,6
Boissons et produits du tabac	x	x	220 537	292 459	285 958	- 2,2	x
Usines de textiles	x	x	169 237	137 624	122 331	- 11,1	x
Usines de produits textiles	227 702	212 364	198 708	193 321	198 582	2,7	- 3,4
Vêtements	x	182 770	124 999	134 068	104 810	- 21,8	x
Produits en cuir et produits analogues	x	x	4 422	4 118	F	F	x
Produits en bois	503 076	562 200	539 321	525 442	504 898	- 3,9	0,1
Papier	494 830	517 365	532 481	399 831	423 176	5,8	- 3,8
Impression et activités connexes de soutien	864 618	791 611	639 499	653 984	583 425	- 10,8	- 9,4
Produits du pétrole et du charbon	x	x	93 539,0	131 276,0	117 570,0	- 10,4	x
Produits chimiques	2 077 691	1 662 272	1 886 035	2 254 526	2 379 606	5,5	3,5
Produits en caoutchouc et en plastique	1 324 820	1 363 032	1 514 659	1 630 861	1 752 811	7,5	7,2
Produits minéraux non métalliques	700 769	683 815	756 466	758 282	792 678	4,5	3,1
Première transformation des métaux	4 020 474	2 629 404	3 336 395	3 489 503	3 728 837	6,9	- 1,9
Produits métalliques	1 842 922	1 552 743	1 603 907	1 710 490	1 805 516	5,6	- 0,5
Machines	934 184	870 961	943 564	859 086	948 126	10,4	0,4
Produits informatiques et électroniques	1 119 689	879 654	896 048	1 056 876	960 777	- 9,1	- 3,8
Matériel, appareils et composants électriques	1 242 373	1 093 986	1 071 548	1 108 349	1 233 554	11,3	- 0,2
Matériel de transport	3 761 183	3 100 763	3 045 597	3 166 654	3 374 829	6,6	- 2,7
Meubles et produits connexes	624 731	567 932	540 311	583 633	559 049	- 4,2	- 2,7
Activités diverses de fabrication	x	314 198	365 668	373 936	331 168	- 11,4	x
Montérégie	25 488 385	22 369 122	23 892 543	25 135 139	25 625 243	1,9	0,1
Ensemble du Québec	144 133 856	125 834 869	130 657 985	137 321 099	138 386 441	0,8	- 1,0

1. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Source : Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière*, 2008-2012, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenus découlant des biens fabriqués selon la destination

Selon l'EAMEF, la destination des biens fabriqués est la première destination des biens vendus par les fabricants. Il s'agit en fait du lieu où est établi le premier client (client direct ou immédiat). Les biens vendus peuvent être utilisés pour consommation finale, pour subir une autre transformation ou pour être revendus par un tiers (par exemple, un grossiste).

En examinant la question sous cet angle, les livraisons manufacturières de la Montérégie ont grandement été influencées par le fléchissement de la demande des pays étrangers en 2009. De 2008 à 2009, la diminution des ventes manufacturières (- 3 119,3 M\$; - 12,2 %) est en très grande partie due à la baisse de la valeur des expéditions vers l'étranger (- 2 021,4 M\$; - 19,2 %), notamment vers les États-Unis (- 1 795,5 M\$; - 21,2 %). Viennent ensuite les ventes au reste du Canada (- 681,1 M\$; - 11,5 %) et aux clients du Québec (- 416,8 M\$; - 4,6 %).

Comparativement à 2008, les livraisons effectuées auprès de la clientèle québécoise en 2012 sont plus élevées de 920,9 M\$. Pendant cette période, les expéditions vers les pays autres que les États-Unis sont également en progression. Dans les deux cas, la croissance s'est maintenue entre 2010 et 2012.

Tableau 8.2

Revenus découlant des biens fabriqués selon la destination¹, Montérégie et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008
	k\$					%	
Montérégie							
Total des destinations	25 488 385	22 369 122	23 892 543	25 135 139	25 625 243	1,9	0,1
Le Québec	9 020 386	8 603 610	9 044 267	9 174 319	9 941 330	8,4	2,5
Reste du Canada	5 934 791	5 253 678	5 707 863	6 104 146	5 753 497	- 5,7	- 0,8
Étranger	10 533 208	8 511 834	9 140 413	9 856 674	9 930 416	0,7	- 1,5
États-Unis	8 485 723	6 690 192	7 144 071	7 641 979	7 634 074	- 0,1	- 2,6
Autres pays	2 047 485	1 821 642	1 996 342	2 214 695	2 296 342	3,7	2,9
Ensemble du Québec							
Total des destinations	144 133 856	125 834 869	130 657 985	137 321 099	138 386 441	0,8	- 1,0
Le Québec	62 319 258	55 127 080	59 190 732	60 547 065	62 456 280	3,2	0,1
Reste du Canada	27 989 561	26 214 170	26 028 416	26 765 307	26 982 245	0,8	- 0,9
Étranger	53 825 037	44 493 619	45 438 837	50 008 727	48 947 916	- 2,1	- 2,3
États-Unis	40 628 164	32 096 809	32 857 747	35 470 934	35 667 491	0,6	- 3,2
Autres pays	13 196 873	12 396 810	12 581 090	14 537 793	13 280 425	- 8,6	0,2

1. Première destination.

Source : Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière*, 2008-2012, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

9. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé du Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2013, dans la région sociosanitaire de la Montérégie, le nombre de médecins s'établit à 2 404, soit une augmentation de 4,5 % par rapport à 2012, poursuivant ainsi une croissance continue qui se maintient depuis 1999. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 2,5 % entre 2012 et 2013, ce qui porte l'effectif à 18 455. Depuis 2009, l'accroissement du nombre de médecins dans la région de la Montérégie (+ 13,0 %) s'explique davantage par une hausse du nombre de spécialistes (+ 18,5 %) que du nombre d'omnipraticiens (+ 9,1 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,4 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,6 %).

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région de la Montérégie est desservie, en 2013-2014, par un effectif de 14 814 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 3,5 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance touche toutes les catégories de personnel infirmier, mais principalement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 6,8 %) et les infirmières auxiliaires (+ 3,7 %).

Tableau 9.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de la Montérégie, 2009 (2009-2010) à 2013 (2013-2014)

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Médecins¹	n	2 128	2 149	2 218	2 300	2 404
Omnipraticiens	n	1 247	1 255	1 282	1 313	1 360
Ensemble des spécialistes	n	881	894	936	987	1 044
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	1,48	1,48	1,51	1,55	1,61
Dentistes¹	n	583	590	604	619	..
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,41	0,41	0,41	0,42	..
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Personnel infirmier^{3,4}	n	13 202	13 621	13 866	14 319	14 814
Infirmières	n	4 172	4 133	4 149	4 241	4 347
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	1 745	1 832	1 977	2 042	2 181
Infirmières auxiliaires	n	2 030	2 195	2 265	2 431	2 520
Préposées aux bénéficiaires	n	5 255	5 461	5 475	5 605	5 766
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	9,20	9,37	9,44	9,65	9,90

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluant les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.

3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.

4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2015.

10. Éducation

10.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 7 321 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2008 dans l'ensemble des établissements de la région de la Montérégie est de 63,0 %. Ce taux est plus élevé que celui de la cohorte précédente. Les étudiants des établissements de la Montérégie affichent un taux de diplomation aux études collégiales légèrement plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 275 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2008, 64,0 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 65,8 % (2005) et 64,0 % (2008).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Montérégie est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2007 où il s'élève à 14,6 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart à 12,2 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 68,5 % contre 56,3 % chez les étudiants de la cohorte de 2008.

Des 4 572 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2008, 69,4 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 1 724 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 61,2 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (1 025 inscrits à l'automne 2008) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (38,0 % pour la cohorte de 2008). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2008, dans les établissements de la région de la Montérégie, 7,9 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (63,0 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (7,9 %) porte à 70,9 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec,

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2008 est de 70,2 % (64,0 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,2 %, un DEP).

Tableau 10.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Montérégie, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008

	2004	2005	2006	2007	2008
	%				
Préuniversitaire	69,8	70,1	70,0	67,8	69,4
Hommes	63,3	63,4	64,9	61,4	62,2
Femmes	74,7	75,6	74,0	72,9	74,6
Technique	63,2	60,6	62,0	61,4	61,2
Hommes	57,2	54,9	56,0	54,4	57,6
Femmes	68,6	65,6	67,1	67,3	64,2
Accueil ou transition	36,4	37,1	40,5	37,8	38,0
Hommes	31,8	31,2	34,5	29,6	33,0
Femmes	42,2	45,3	47,9	49,2	43,4
Ensemble des programmes	64,5	64,5	64,7	62,5	63,0
Hommes	57,6	57,3	58,5	54,7	56,3
Femmes	70,4	70,8	69,9	69,2	68,5

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

10.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Suzanne Asselin, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2014. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, se référer au chapitre Éducation dans le [Panorama des régions du Québec, Édition 2015](#).

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2012, parmi les 25 776 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 4 739 bacheliers proviennent de la région de la Montérégie (tableau 10.2.1). Au cours de la période 2008 à 2012, la région de la Montérégie voit le nombre de bacheliers se réduire à un taux annuel moyen de 1,4 % (passant de 5 008 à 4 739), alors qu'au Québec l'effectif est resté à un niveau semblable. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. En comparaison de la baisse observée au Québec de 2011 à 2012 (– 2,9 %), dans la région de la Montérégie, la réduction du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat est plus accentuée (– 7,9 %). En valeur absolue, la diminution représente la moitié de la baisse d'effectif de l'ensemble du Québec de 2011 à 2012.

Tableau 10.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Montérégie et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008	Part de diplômés en 2012
	n					%		
Montérégie	5 008	4 844	4 970	5 144	4 739	– 7,9	– 1,4	100,0
Hommes	1 927	1 833	1 863	1 995	1 797	– 9,9	– 1,7	37,9
Femmes	3 081	3 011	3 107	3 149	2 942	– 6,6	– 1,1	62,1
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 776	– 2,9	0,0	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 802	– 3,3	– 0,3	38,0
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	15 974	– 2,7	0,2	62,0

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance déjà observée depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de la Montérégie, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2012 est de 62,1 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée semblable à celle du Québec (62,0 % en 2012). À la fin de la période en 2012, la région de la Montérégie enregistre une diminution du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passe de 3 081 en 2008 à 2 942, alors que celui-ci est pratiquement équivalent à 2008 au Québec. Tout comme au Québec, l'année 2012 génère une décroissance des diplômées dans la région (– 6,6 %), mais de façon plus prononcée qu'au Québec (– 2,7 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Peu importe la région, parmi tous les domaines d'études, le plus populaire chez les bacheliers est le domaine des sciences sociales et humaines. Dans la région de la Montérégie, cette proportion de diplômés dépasse celle du Québec (en 2012, 66,8 % c. 65,4 %) (tableau 10.2.2). Par contre, le deuxième domaine d'études varie selon la région en fonction de la représentativité des hommes et des femmes : en 2012, chez les deux sexes confondus, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe (19,7 % c. 18,8 % au Québec), pareillement à l'ensemble du Québec.

Tableau 10.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études, Montérégie, 2008-2012

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2008	9,6	23,0	64,3	3,1	5 008
2009	9,7	20,2	66,3	3,8	4 844
2010	10,3	19,2	67,0	3,5	4 970
2011	10,7	19,3	67,0	2,9	5 144
2012	10,8	19,7	66,8	2,6	4 739
Hommes					
2008	4,0	40,1	53,6	2,3	1 927
2009	3,6	35,4	58,5	2,6	1 833
2010	5,2	34,3	58,2	2,3	1 863
2011	5,5	33,6	59,0	1,9	1 995
2012	6,1	34,5	57,2	2,2	1 797
Femmes					
2008	13,1	12,3	71,0	3,6	3 081
2009	13,5	10,9	71,0	4,6	3 011
2010	13,3	10,1	72,3	4,3	3 107
2011	14,0	10,3	72,1	3,6	3 149
2012	13,7	10,7	72,7	2,9	2 942

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de la Montérégie en 2012, la proportion est de 72,7 % chez les femmes et de 57,2 % chez les hommes. Le second domaine d'études en importance au baccalauréat diffère systématiquement selon le sexe dans la région comme à la grandeur du Québec en 2012 : les sciences de la santé chez les femmes (13,7 % c. 6,1 % chez les hommes) et les sciences pures et appliquées chez les hommes (34,5 % c. 10,7 % chez les femmes).

L'université de diplomation¹

Les nouveaux bacheliers de la région de la Montérégie obtiennent leur diplôme en 2012 principalement de quatre universités (tableau 10.2.3) : l'Université du Québec à Montréal (21,0 %), l'Université de Montréal (20,5 %), l'Université de Sherbrooke (14,0 %) et l'Université Concordia (13,0 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université McGill décerne les diplômes à 8,6 % des bacheliers de la région.

Tableau 10.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Montérégie, 2008-2012

		2008	2009	2010	2011	2012
Université Laval	%	4,2	4,8	4,2	4,7	5,3
Université de Montréal	%	22,1	21,6	21,1	21,9	20,5
École des hautes études commerciales de Montréal	%	4,9	4,5	4,3	4,4	4,5
École Polytechnique de Montréal	%	2,6	2,0	1,9	2,7	2,7
Université de Sherbrooke	%	13,2	14,6	14,3	12,3	14,0
Université du Québec à Montréal	%	24,7	23,2	24,8	23,9	21,0
Université du Québec à Trois-Rivières	%	2,3	2,9	3,8	4,2	4,3
Université du Québec à Chicoutimi	%	0,2	0,3	0,4	0,4	0,7
Université du Québec à Rimouski	%	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3
Université du Québec en Outaouais	%	0,9	1,1	0,5	0,6	0,6
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	0,1	0,5	0,4	0,2
École de technologie supérieure	%	3,7	3,6	3,1	3,5	2,9
Télé-université	%	0,5	0,4	0,8	0,5	0,7
Université McGill	%	8,4	8,3	7,8	8,1	8,6
Université Concordia	%	10,8	11,7	11,3	11,2	13,0
Université Bishop's	%	1,1	0,4	0,8	0,7	0,5
Total	n	5 008	4 844	4 970	5 144	4 739

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

11. Science, technologie et innovation

par Christine Lessard, Direction des statistiques économiques

La population diplômée en sciences, technologies, génie et mathématiques (STGM)¹

En 2011, selon l'*Enquête nationale auprès des ménages*, on compte dans la région de la Montérégie 91 635 personnes âgées de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM), lesquelles représentent 17,8 % de la population du groupe d'âge détenant un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire. Parmi ces personnes diplômées en STGM, 39 620 ou 43,2 % sont titulaires d'un grade universitaire et représentent 23,6 % de la population régionale du groupe d'âge détenant un grade universitaire².

En comparaison, les diplômés en STGM sont proportionnellement aussi nombreux parmi les diplômés du postsecondaire et parmi les titulaires d'un grade universitaire dans la région de la Montérégie que dans l'ensemble du Québec (17,4 % et 22,9 %). Comparée à celle de la région, la population québécoise des diplômés en STGM compte toutefois une plus forte proportion de titulaires d'un grade universitaire (46,8 %).

Les femmes représentent environ le quart (25,6 %) des personnes diplômées en STGM de la région de la Montérégie, dont 29,8 % de celles qui sont titulaires d'un grade universitaire. Elles sont donc nettement moins nombreuses, en proportion, que parmi les personnes diplômées dans d'autres domaines d'études (56,9 %), notamment celles détenant un grade universitaire (62,2 %). Eu égard à la présence des femmes, la situation de la population diplômée en STGM dans la région de la Montérégie est semblable à celle observée dans l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, dans la région, la population diplômée en STGM est plus « jeune » que celle diplômée dans d'autres domaines d'études, au sens où elle compte dans ses rangs une plus grande proportion de personnes âgées de 25 à 44 ans (54,7 % comparativement à 50,2 %). Cette caractéristique s'avère tant chez les titulaires d'un grade universitaire que chez les personnes ayant d'autres certificats ou diplômes. Cependant, les diplômés en STGM de la région de la Montérégie sont moins « jeunes » que ceux de l'ensemble du Québec (dont 57,8 % sont âgés de 25 à 44 ans), qu'ils soient titulaires d'un grade universitaire ou non.

1. Nous invitons le lecteur à consulter la note méthodologique à la fin de cette section.

2. Dans les paragraphes qui suivent, les populations en cause sont âgées de 25 à 64 ans, à moins que leur appartenance à autre groupe d'âge ne soit indiquée.

Tableau 11.1

Personnes de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM) ou dans d'autres domaines d'études¹, selon quelques caractéristiques, Montréal et ensemble du Québec, 2011

	STGM			Autres domaines d'études		
	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires
	n					
Montréal	91 635	39 620	52 015	422 660	128 355	294 305
Hommes	68 220	27 815	40 405	182 285	48 480	133 805
Femmes	23 415	11 810	11 605	240 380	79 875	160 500
25 à 44 ans	50 150	23 230	26 920	212 175	70 430	141 745
45 à 64 ans	41 480	16 390	25 095	210 485	57 925	152 560
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	74,4	70,2	77,7	43,1	37,8	45,5
Femmes	25,6	29,8	22,3	56,9	62,2	54,5
25 à 44 ans	54,7	58,6	51,8	50,2	54,9	48,2
45 à 64 ans	45,3	41,4	48,2	49,8	45,1	51,8
	n					
Ensemble du Québec	498 520	233 275	265 245	2 372 720	785 440	1 587 285
Hommes	370 370	162 815	207 555	1 044 255	310 935	733 320
Femmes	128 150	70 460	57 690	1 328 470	474 500	853 970
25 à 44 ans	288 125	145 870	142 250	1 215 625	448 550	767 070
45 à 64 ans	210 400	87 410	122 990	1 157 105	336 890	820 210
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	74,3	69,8	78,3	44,0	39,6	46,2
Femmes	25,7	30,2	21,7	56,0	60,4	53,8
25 à 44 ans	57,8	62,5	53,6	51,2	57,1	48,3
45 à 64 ans	42,2	37,5	46,4	48,8	42,9	51,7

1. Les domaines d'études, STGM et autres, sont définis à partir de la [Classification des programmes d'enseignement 2011](#).

Note : Afin d'assurer la confidentialité, tous les chiffres sont arrondis. En conséquence, le total n'égale pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, compilation spéciale, CO-1479 Tableau 1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Note méthodologique

Les données présentées ci-dessus proviennent de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM), réalisée par Statistique Canada en 2011. Cette enquête, qui a remplacé la version complète du recensement de la population, s'en distingue notamment du fait qu'elle n'était pas obligatoire. Or, les enquêtes à participation volontaire présentent un risque plus élevé de biais que les enquêtes obligatoires, en raison du taux de réponse plus faible qu'elles obtiennent. De fait, au Québec, 71,9 % des ménages ont répondu à l'ENM comparativement à environ 94 % dans le cas du questionnaire complet du recensement de 2006.

Il n'est pas possible de mesurer le biais dû à la non-réponse; en revanche, on peut mesurer l'erreur due à l'échantillonnage pour établir la précision des données d'une enquête. Statistique Canada a diffusé des mesures de précision (des coefficients de variation) pour certaines données sélectionnées de l'ENM. Toutefois, comme l'agence ne fournit pas de mesures de précision dans les tableaux de données qu'elle diffuse sur son site Internet et qu'elle n'en fournit pas davantage dans les tableaux qu'elle produit sur commande, il n'est pas possible de connaître la précision des données qui s'y trouvent et, conséquemment, d'établir si une faible différence entre deux d'entre elles est statistiquement significative.

Les participants à une enquête ne répondent pas toujours à toutes les questions qui leur sont posées. Comme la non-réponse totale, la non-réponse à des questions particulières, appelée non-réponse partielle, est une source de biais potentielle. Pour limiter le risque de biais dû à la non-réponse partielle, on a généralement recours à l'imputation. Il demeure toutefois qu'un taux d'imputation élevé indique un plus grand risque de biais. Dans le cadre de l'ENM, la non-réponse partielle s'est révélée plus importante que dans le cas de la version complète du recensement de 2006, ce qui a nécessité une imputation plus fréquente. Statistique Canada signale qu'au Québec, le taux d'imputation à la question sur le certificat, diplôme ou grade universitaire est de 4,1 %, tandis que celui à la question sur le principal domaine d'études atteint 15,0 %.

À titre d'indicateur de la qualité des données, Statistique Canada a mis au point un taux global de non-réponse (TGN) qui combine la non-réponse totale et la non-réponse partielle. Dans le cadre de l'ENM, l'agence a calculé un TGN pour chaque entité géographique. Celui du Québec est de 22,4 % et celui de la région de la Montérégie, de 22,7 %. Signalons qu'il n'y a pas d'indicateur de qualité équivalant au TGN pour les populations définies par d'autres caractéristiques que la géographie, par exemple la population définie par la scolarité.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec*. Note d'information, 2 décembre, 13 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de l'utilisateur de l'ENM, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-001-X2011001 au catalogue, 25 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-001-X2011006 au catalogue, 15 p.

12. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Établissements et activités culturels

Le territoire de la Montréal regroupe, en 2013, 64 salles de spectacles, au-delà d'une quarantaine d'institutions muséales¹, 51 librairies et 154 écrans de cinéma répartis dans 18 établissements, ce qui représente 19,8 établissements culturels par 100 000 habitants. Au classement des régions, elle figure parmi celles où le nombre d'établissements culturels par habitant est le plus faible. Par contre, son nombre d'écrans de cinéma par 100 000 habitants (10,3) est supérieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (9,1).

Tableau 12.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Montréal, 2012 et 2013

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2012	2013		2013	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	72	64	10,5	4,3	7,5
Institutions muséales ²	41	45	10,2	3,0	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	58	61	16,6	4,1	4,5
Bibliothèques publiques affiliées : points de services ³	61	57	8,3	3,8	8,4
Librairies	51	51	14,5	3,4	4,3
Cinémas et ciné-parcs	18	18	18,0	1,2	1,2
Écrans	154	154	20,9	10,3	9,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

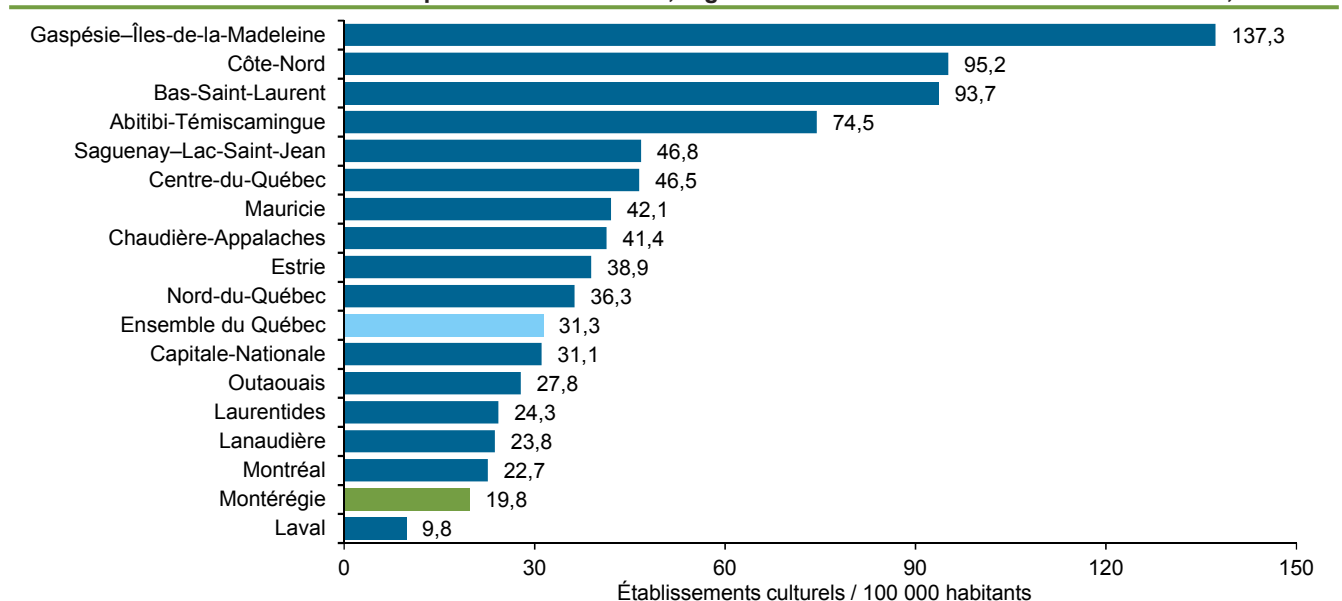
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

3. Comprend la bibliothèque de Sainte-Anne-de-Bellevue, située dans la région de Montréal.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 12.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

À l'exemple de 2012, les statistiques relatives aux activités culturelles de 2013 montrent une augmentation de la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (452 entrées par 1 000 habitants en 2013 comparativement à 439 en 2012), des institutions muséales (946 entrées par 1 000 habitants en 2013 comparativement à 929 en 2012) et de la vente de livres neufs par les librairies (38 \$ par habitant en 2013 comparativement à 36 \$ en 2012). Contrairement à 2012, les statistiques de 2013 montrent une légère différence avec l'année précédente quant au nombre d'entrées par 1 000 habitants des cinémas (2 490 en 2013 comparativement à 2 467 en 2012).

Tableau 12.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Montérégie et ensemble du Québec, 2012 et 2013

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Montérégie		Ensemble du Québec		
			2012	2013	2012	2013	
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	1 715	1,1	1,1	2,2	2,1	10,0
Entrées	n	676 160	439,4	451,8	896,9	818,2	10,1
Assistance des cinémas							
Entrées	n	3 726 321	2 467,0	2 489,6	2 615,3	2 594,8	17,6
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	1 416 186	928,9	946,2	1 652,4	1 740,4	10,0
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	56 238 001	35 807,5	37 573,8	54 086,5	54 227,5	12,7

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Statuts légaux attribués en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel

La protection et la valorisation du patrimoine situé sur son territoire est un autre aspect culturel sur lequel une région administrative québécoise peut se démarquer. La Loi sur le patrimoine culturel² est entrée en vigueur le 19 octobre 2012. Elle remplace la Loi sur les biens culturels de 1972.

« Le patrimoine culturel, tel qu'il est défini dans la Loi, est constitué de patrimoine immatériel, de paysages culturels patrimoniaux, de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents et d'objets patrimoniaux (patrimoine mobilier) et enfin d'immeubles et de sites patrimoniaux (patrimoine immobilier). Le patrimoine archéologique occupe aussi une place importante³. »

Entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015, 41 statuts légaux ont été attribués par les municipalités⁴ du Québec afin d'assurer la protection et la valorisation d'un élément patrimonial sur leur territoire. De ce nombre, il y a onze immeubles patrimoniaux, onze sites patrimoniaux, quinze personnages historiques, deux lieux historiques, un événement historique et un élément du patrimoine immatériel.

Lors de l'année 2014-2015, les municipalités de la région de la Montérégie ont attribué cinq statuts légaux en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. De ce nombre, il y a deux immeubles patrimoniaux, la croix de chemin citée par la municipalité de Saint-Alexandre et l'église Sainte-Famille citée par la municipalité de Granby. Il y a deux sites patrimoniaux : le site des Anciens-Presbytères-de-Saint-Constant (cité par la municipalité de Saint-Constant) et le site patrimonial Obed-Stott (cité par la municipalité de Saint-Valentin). Enfin, la municipalité Mont-Saint-Hilaire a attribué un statut de personnage historique à Ozias Leduc⁵. Au total, 14 statuts légaux ont été attribués dans cette région administrative depuis le 1^{er} avril 2012.

2. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. [La Loi sur le patrimoine culturel en bref](#).

3. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. [Panorama du patrimoine culturel](#).

4. Pour plus de détails, consulter la section [Concepts et définitions](#).

5. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. [Répertoire du patrimoine culturel du Québec](#).

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aire protégée

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Habitat faunique

Un habitat faunique est constitué d'habitats situés sur des terres du domaine de l'État qui rencontrent les caractéristiques ou les conditions suivantes et qui sont identifiés par un plan dressé par le ministre responsable de la faune : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques ; une aire de confinement du cerf de Virginie ; une aire de fréquentation du caribou au sud du 52^e parallèle ; une aire de mise bas du caribou au nord du 52^e parallèle ; une falaise habitée par une colonie d'oiseaux ; un habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable ; un habitat du poisson ; un habitat du rat musqué ; une héronnière ; une île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux ; une vasière.

Réserve naturelle reconnue

Une réserve naturelle reconnue est une propriété privée reconnue en raison de l'intérêt que sa conservation présente sur le plan biologique, écologique, faunique, floristique, géologique, géomorphologique ou paysager (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Cette reconnaissance est une démarche initiée par le propriétaire. La reconnaissance peut être perpétuelle ou accordée pour un terme minimum de 25 ans.

COMPTES DES TERRES

Terres

Selon le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), les terres procurent et délimitent l'espace où les activités économiques et les procédés environnementaux ont lieu et où les actifs environnementaux et économiques sont situés. Dans le contexte du SCEE, les terres incluent les étendues d'eau.

Comptes des terres

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres, en unités de superficie, au début et à la fin d'une

période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est classifié selon la couverture terrestre et est mesuré en hectares.

Couverture terrestre

La couverture terrestre est la couverture physique et biologique observée à la surface de la Terre et inclut les surfaces de végétation naturelle et les surfaces abiotiques (non vivantes). La couverture terrestre peut être une forêt, une étendue d'arbustes, un plan ou un cours d'eau, etc. Elle diffère de l'utilisation des terres, qui reflète les activités entreprises et les arrangements institutionnels mis en place en un lieu donné aux fins de la production économique ou du maintien et de la restauration des fonctions environnementales. Il arrive que les deux concepts se confondent, notamment dans le cas des terres agricoles et des surfaces artificielles.

Stock

Un stock est une quantité finie d'actifs à un temps donné. Un flux renvoie au mouvement et à l'utilisation de matériel, d'eau, d'énergie ou de services. Un flux peut représenter une perte ou un gain de stock.

Surfaces artificielles

Étendues où les surfaces artificielles prédominent (incluant parcs urbains, zones industrielles, dépotoirs, sites d'extraction). Les surfaces artificielles incluent les sites d'extraction où des opérations minières ont lieu en surface, en particulier les fosses à ciel ouvert, les carrières, les gravières, les étendues de « déblais miniers blocaillieux », les dépôts transitoires et les aires de résidus miniers.

Terres agricoles

Étendues de plantes herbacées, d'arbustes ou d'arbres cultivés.

Milieux humides boisés

Étendues boisées dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année.

Milieux humides herbacés ou arbustifs

Étendues de plantes herbacées ou d'arbustes dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année et où la densité du couvert forestier est inférieure à 10 %.

Forêts de conifères à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les conifères occupent au moins 75 % de la surface terrière.

Forêts de feuillus à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les arbres feuillus occupent au moins 75 % de la surface terrière. Les forêts de feuillus à couvert fermé incluent les étendues qui servent à l'acériculture.

Forêts mixtes à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où aucun des deux grands types d'arbres n'occupe 75 % ou plus de la surface terrière.

Forêts à couvert ouvert

Étendues boisées dont la densité du couvert varie de 10 % à 40 %.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles

absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs exprimé en pourcentage du nombre de particuliers de 25-64 ans ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations

pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions

sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

PERMIS DE BÂTIR

Permis de bâtir

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Il s'agit de tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments, ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

MINES

Investissement minier

L'investissement minier concerne l'ensemble des travaux liés à l'exploration et la mise en valeur d'un dépôt minéral et les travaux d'aménagement du complexe minier nécessaire à sa mise en production. Il inclut aussi l'immobilisation (construction non résidentielle et acquisition d'équipement et de machinerie) et les réparations pour les compagnies productrices.

Production minérale

La production minérale concerne les minéraux métalliques, les minéraux industriels et les matériaux de construction. Dans les minéraux métalliques, on regroupe les métaux précieux (or, argent, platine, etc.), les métaux usuels (cuivre, zinc, nickel, fer, plomb, etc.) et autres métaux (niobium, cobalt, cadmium, antimoine, sélénium tellure, etc.). On retrouve ensuite le groupe des minéraux industriels (chrysotile, graphite, scorie de titane, mica, tourbe, sel, etc.) comprenant aussi le soufre produit par des fonderies et affineries. Le dernier groupe est celui des matériaux de construction (sable et gravier, pierre, brique, ciment, etc.).

Effectif minier

Le nombre d'emplois et les salaires moyens du secteur minier portent sur les employés des mines, carrières, sablières, compagnies de forage carottier et usines de première transformation des métaux et minéraux actives au Québec. Les données d'emploi des entreprises de forage carottier ne sont toutefois pas régionalisées. Les données d'emploi concernent tous les employés d'un établissement minier incluant le personnel d'administration. Ces données n'incluent pas les employés des compagnies d'exploration ni ceux des mines en développement n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année 2014. Le nombre d'emplois est estimé en fonction des heures payées déclarées par chacun des répondants. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein, dont les heures payées déclarées se situent entre 40 h et 60 h

par semaine. En raison des arrondissements, certains emplois peuvent cependant correspondre à moins de 40 h/semaine.

SECTEUR MANUFACTURIER

Destination des biens fabriqués

Première destination des biens vendus par les fabricants. Il s'agit en fait du lieu où est établi le premier client du fabricant. L'Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière distingue différentes destinations possibles : le Québec, les autres provinces canadiennes et territoires et les pays étrangers. Les biens vendus peuvent être utilisés pour consommation finale, pour subir une autre transformation ou pour être revendus par un tiers (par exemple, un grossiste).

Revenus découlant des biens fabriqués

Revenus provenant de la vente de biens fabriqués à partir des matières appartenant à l'établissement, de travaux de réparation et revenus de frais d'administration de fabrication ou de travail à forfait.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne ou praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Patrimoine culturel : statuts légaux

La Loi sur le patrimoine culturel est entrée en vigueur le 19 octobre 2012 et remplace la Loi sur les biens culturels de 1972. Le patrimoine culturel québécois est constitué de patrimoine immatériel, de paysages culturels patrimoniaux, de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents et d'objets patrimoniaux (patrimoine mobilier), d'immeubles et de sites patrimoniaux (patrimoine immobilier) et de vestiges matériels du passé laissés sur place par des humains, après l'occupation d'un lieu (patrimoine archéologique).

Les statuts légaux attribués par les municipalités sont la citation et l'identification. La citation est conférée à des biens mobiliers (objets et documents) dont la municipalité a la propriété ainsi qu'à des biens immobiliers (immeubles patrimoniaux et sites patrimoniaux) situés sur son territoire. L'identification est décernée à des personnages, à des événements, à des lieux historiques ainsi qu'à des éléments du patrimoine immatériel.

Coup d'oeil sur la Montérégie



Superficie en terre ferme (2013) : 11 111 km²

Population (2014^p) : 1 508 127 habitants

Densité de population : 135,7 hab./km²

Principales municipalités et population (2014^p) :

- Longueuil 241 325 habitants
- Saint-Jean-sur-Richelieu 94 663 habitants
- Brossard 84 984 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Cultures agricoles et élevage
- Première transformation des métaux
- Fabrication de produits chimiques
- Fabrication d'aliments
- Fabrication de matériel de transport

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Montérégie

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2014 ^p	TAAM ¹			2013 ^e	Var. 13/12	2013 ^p	Var. 13/12	
	n	pour 1 000	%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	200 292	- 1,5	9,0	72,8	32 985	1,4	23 497	2,3	5,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 786	0,6	9,9	73,6	36 819	- 2,7	25 069	1,2	5,0
Capitale-Nationale	731 838	9,7	5,5	78,9	46 938	1,0	27 954	1,4	4,9
Mauricie	266 794	1,5	8,6	70,2	31 575	0,7	23 474	1,2	7,8
Estrie	320 008	6,8	6,8	74,1	33 580	0,4	24 673	1,7	7,5
Montréal	1 988 243	12,4	9,8	74,2	59 202	0,7	26 984	- 0,3	15,1
Outaouais	383 182	8,2	7,4	75,8	31 414	0,1	26 915	2,3	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 868	2,7	7,2	76,6	47 050	0,5	27 997	0,8	5,8
Côte-Nord	94 906	- 2,7	8,8 ³	76,4	76 807	- 3,0	28 890	0,4	7,5
Nord-du-Québec	44 256	9,4	8,8 ³	81,3	77 773	3,6	25 895	1,2	14,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	92 472	- 7,1	16,4	64,5	28 616	1,1	23 136	1,6	7,5
Chaudière-Appalaches	419 755	4,3	5,3	78,9	36 647	1,9	25 868	1,1	3,9
Laval	420 870	11,9	7,1	79,6	32 743	- 0,2	27 301	1,4	7,5
Lanaudière	492 234	10,5	7,8	76,6	24 381	- 0,7	26 189	1,4	6,7
Laurentides	586 051	11,2	7,1	76,6	31 348	1,0	27 484	0,7	6,5
Montérégie	1 508 127	8,6	6,5	78,6	33 756	- 0,3	28 115	1,0	6,8
Brome-Missisquoi	57 129	6,7	..	74,5	..	..	27 191	1,8	7,6
La Haute-Yamaska	87 495	6,4	..	76,3	..	..	24 975	2,0	6,2
Acton	15 435	- 1,1	..	74,5	..	..	22 693	1,9	7,3
Pierre-De Saurel	51 037	- 1,3	..	69,1	..	..	25 013	1,9	6,9
Les Maskoutains	86 148	4,4	..	77,6	..	..	25 567	0,5	6,8
Rouville	36 772	6,3	..	80,3	..	..	26 723	3,0	7,1
Le Haut-Richelieu	117 008	4,7	..	77,4	..	..	26 404	1,4	6,0
La Vallée-du-Richelieu	121 759	10,8	..	83,1	..	..	32 352	1,0	3,3
Longueuil	416 522	10,7	..	77,7	..	..	29 542	0,6	7,7
Marguerite-D'Youville	76 996	8,2	..	83,5	..	..	31 014	0,1	3,0
Roussillon	179 785	11,2	..	81,9	..	..	27 975	1,2	6,6
Les Jardins-de-Napierville	27 044	6,8	..	81,4	..	..	25 931	1,2	21,7
Le Haut-Saint-Laurent	24 539	0,7	..	68,5	..	..	20 622	- 0,1	17,0
Beauharnois-Salaberry	63 679	6,3	..	72,5	..	..	24 487	2,0	8,1
Vaudreuil-Soulanges	146 779	13,8	..	81,5	..	..	29 589	0,2	4,5
Centre-du-Québec	239 990	5,3	6,9	75,0	36 298	- 0,7	24 029	0,8	6,7
Ensemble du Québec	8 214 672	8,5	7,7	76,2	41 322	0,4	26 774	0,9	8,3

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2014 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 9. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.

2. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Montérégie

Superficie en terre ferme (2013)	11 111 km ²
Population totale (2014 ^e)	1 508 127 hab.
Densité de population	135,7 hab./km ²
Part de la superficie en aires protégées (2014)	3,7 %
PIB aux prix de base (2013 ^e)	50 524,4 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2013 ^e)	33 756 \$
Revenu disponible par habitant (2013)	28 115 \$
Emplois (2014)	784,8 k
Taux d'activité (2014)	67,6 %
Taux d'emploi (2014)	63,2 %
Taux de chômage (2014)	6,5 %
Taux de faible revenu des familles (2012)	6,8 %
Nombre de médecins pour 1000 habitants (2013)	1,61
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2008)	63,0 %